

FONDS DÉTOURNÉS

L'ALGÉRIE RÉCLAME LEUR RESTITUTION "SANS CONDITIONS"

Page 5

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

320 NOUVEAUX CAS ET 6 DÉCÈS EN 24 HEURES

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4273 | Dimanche 6 juin 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

EXPLOSION DANS UN HAMMAM À ORAN

1 MORT ET 4 BLESSÉS DÉPLORÉS

Page 5

LAMINE OSMANI, PRÉSIDENT DE SAWT ECHAÀB AU FORUM DE BEUR-TV ET MIDI LIBRE :

"LE SALAIRE DU DÉPUTÉ ALGÉRIEN EST LE PLUS BAS EN AFRIQUE"

Page 3

PH/KH.R.NEGAB



TAYEB ZITOUNI, SG DU RND AU FORUM DE BEUR TV ET MIDI LIBRE :

"LAISSEZ LES URNES NOUS DIRE : DÉGAGEZ !"

Page 3



PH/KH.R.NEGAB

RETOUR DES RESSORTISSANTS ALGÉRIENS EN ALGÉRIE **AUCUN CAS DE COVID-19 PARMIS LES VOYAGEURS**

Page 5

ACCIDENTS DE LA ROUTE **17 MORTS ET 491 BLESSÉS EN 48 HEURES**

Page 4



105

enfants victimes
d'une intoxication
alimentaire à
Tebessa.

185

équipes médicales
pour
l'encadrement de
l'examen de 5^e AP.

500

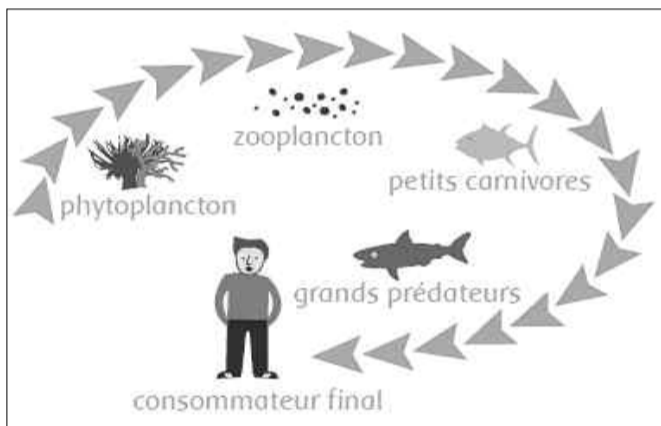
policiers pour sécuriser
l'examen de 5^e
AP à Aïn
Témouchent.

Journée d'information sur la conservation des tortues marines

Le ministère de l'Environnement a organisé dans la wilaya de Tizi-Ouzou, la semaine dernière, une journée d'information et de sensibilisation sur la conservation des tortues marines en Algérie au profit des pêcheurs, des usagers de la mer et de la société civile. Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action national pour la conservation des tortues marines en Algérie, l'évènement qui a eu lieu au niveau de la commune d'Azzeffoun, a été organisé par le ministère à travers l'antenne du Commissariat national du littoral de Tizi-Ouzou. Cette journée a été organisée au profit des pêcheurs, des usagers de la mer et de la société civile de la wilaya de Tizi Ouzou, ainsi qu'aux acteurs locaux de la conservation et de la gestion de l'espace littoral (collectivités locales, pêche et ressources halieutiques, les scientifiques, les services de sûreté et de sécurité ainsi que les médias locaux et nationaux. Animée par 2 experts nationaux, la journée s'inscrit dans le cadre des activités du réseau national de conservation des tortues marines en Algérie.



Sensibilisation sur la pêche et son impact sur l'environnement



Une campagne de sensibilisation sur les pratiques de la pêche et leur impact sur l'environnement s'est tenue à l'Institut national supérieur de pêche et d'aquaculture (INSPA) à la

Pêcherie d'Alger, sous le patronage du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques. Cette journée de sensibilisation a été organisée à l'initiative de l'école sportive professionnelle des activités maritimes "Aquamar", sous le slogan "Une pêche responsable.. un développement durable". L'évènement a vu la participation de représentants des secteurs concernés par la pêche, l'environnement et les activités nautiques, de représentants de différentes associations activant dans le domaine, ainsi que de personnalités et d'enseignants universitaires spécialisés dans les sciences de la mer, l'environnement maritime et le tourisme. La dernière rencontre de sensibilisation organisée par l'école sportive professionnelle des activités maritimes dans le cadre de ses activités de sensibilisation tout au long de l'année, remonte au 26 septembre dernier, autour du thème "Les risques de pollution marine et ses impacts sur l'écotourisme", au centre de thalassothérapie de Sidi-Frej sous le patronage du ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial.

Travaux de restauration des monuments funéraires et religieux à Ghardaïa

Plusieurs actions de réhabilitation et de restauration d'édifices funéraires et religieux menaçant ruine dans la vallée du M'Zab et Métlili ont été entreprises récemment. Initiées dans le cadre d'un programme du ministère de la Culture et des Arts, ces actions visent à encourager la restauration du patrimoine par les actions de volontariat et de formation soutenue du mouvement associatif local spécialisé dans le domaine. Ces actions touchent principalement les cimetières de Baba-Aïssa-Oulawan et Baba-Oudjema, le mausolée de Ammi-Moussa, la mosquée Ammi-Saïd et le minaret de la mosquée El-Athik du ksar de Métlili. Elles ont été précédées par une étude exhaustive et minutieuse par des experts en matière de restauration du patrimoine culturel et architectural.

La réalisation des travaux de restauration des monuments funéraires et historiques, situés dans la vallée du M'zab, a été confiée à l'association "Aouzlan M'Zab" de Ghardaïa tandis que la restauration du minaret de la mosquée du ksar de Métlili a été attribuée à l'association "El-Ithraa" de Métlili.



Les membres des deux associations bénéficieront d'une formation "gratuite" dans le cadre de la convention entre les ministères de la Culture et de la Formation professionnelle, sous la conduite des architectes de l'OPVM.

Il a développé l'art... du repas à l'œil

La police de Florence se casse les dents sur un "resquilleur en série" qui a réussi à déjeuner à l'œil dans de nombreux établissements de qualité de la capitale toscane.

Quand on lui présente l'addition, cet SDF de 38 ans, qui présente bien et parle au moins trois langues, se contente de répondre "Les Italiens paieront, je suis Allemand" et de tourner les talons. Au Caffè Giacosa, un établissement historique du centre de Florence, il a juste laissé un petit mot: "L'Eglise catholique a payé".

Une 1^{re} télé-réalité avec des... chats

En Islande, les boîtes de production Skot, SagaFilm, et le site de pop culture Nútíminn, ont trouvé le moyen de remplacer la famille Kardashian par... des chatons ! Cette première télé-réalité "féline" met à l'honneur un groupe de quatre chatons filmés en continu à l'aide de trois GoPros dans une maison de poupée géante.

D
I
X
I
t

FILALI GHOUINI

"Le problème du chômage des jeunes ne peut être résolu en recourant uniquement au recrutement dans le secteur public. (...) Le pourcentage des jeunes dans la société est élevé."

LAMINE OSMANI, PRÉSIDENT DE SAWT ECHAËB, AU FORUM DE BEUR-TV ET MIDI LIBRE :

"Le salaire du député algérien est le plus faible en Afrique"

Le président du parti Sawt Echâb, Lamine Osmani, a déploré le fait que le "député algérien bénéficie du salaire le plus faible en Afrique". Il reste convaincu que des idées reçues alimentent la polémique autour des privilèges des parlementaires faisant seulement acte de présence lors de leurs mandats.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le candidat aux législatives du 12 juin prochain a souligné, avant-hier lors de la conférence de presse du forum Beur-TV et Midi Libre que "le débat continue d'alimenter la polémique autour des indemnités des parlementaires et leurs privilèges au sein de l'Assemblée". Lui-même ex-député, Lamine Osmani a précisé que "le salaire de base du député est le seul critère retenu pour faire valoir sa retraite et que les primes ne sont accordées que si le parlementaire a une responsabilité au sein du Parlement". Sans préciser le montant du salaire du député, le candidat à l'élection considère que "si la majorité des parlementaires le décide, une indemnité peut suffire au parlementaire à condition que ce dernier puisse être efficace en ayant plus d'assistance". Si le député auparavant faisait seulement acte de présence pour voter une loi et demeurerait absent pour les autres débats, le président de ce parti reste foncièrement "Nous sommes pour un Parlement efficace où les futurs députés doi-



PH/KH.R.NEGAB

vent posséder le niveau de compétence requis". Il défend même un SNMG de 100.000 DA pour améliorer le pouvoir d'achat des citoyens. Selon lui "le parti Sawt Echâb, qui a obtenu l'agrément il y a un an et demi, reste en majorité composé de jeunes universitaires avec une prise de conscience politique qui s'inscrit dans un changement radical". Il précise que ses "candidats sont présents dans 55 wilayas". Pour innover, ce jeune parti a investi le numérique et les réseaux sociaux en accordant la priorité aux débats de proximité avec les citoyens. "Nous avons l'ambition d'obtenir la majorité parlementaire" a-t-il tonné en dénonçant "ceux qui veulent manipuler au nom du nationalisme et de l'Islam et nous ne laisserons personne parler de ces deux valeurs qui appartiennent à

tous les Algériens". Des mots tranchants qui ciblent particulièrement le FLN et le bloc islamiste. "Nous nous inscrivons dans la modernité politique et accordons de l'intérêt pour les nouvelles technologies qui nous permettent de nous adapter au contexte actuel".

L'opération électorale, l'argent et la corruption...

Interrogé sur une éventuelle fraude électorale, Lamine Osmani écarte d'un revers de main une "fraude massive". Mais la tentation est encore-là dit-il. "Nous allons faire en sorte avec les moyens disponibles de surveiller le processus du vote". Malheureusement, ce sont le peu d'éléments humains dont disposent ces petits partis qui font que le processus lui-

même est surveillé et encadré par l'administration de l'État. Le président de Sawt Echâb se dit confiant sur la garantie de transparence de ces élections même s'il n'écarte pas d'éventuels "faveurs" ou un surplus de voix pour certains. En ce qui concerne la présence des hommes d'affaires dans le Parlement, le candidat estime que "chacun doit s'occuper de son secteur" et reste contre ceux "qui utilisent l'argent pour des voix".

Un dialogue politique sérieux avec la Kabylie

Le candidat à l'élection du 12 juin a estimé que "la Kabylie doit avoir un dialogue politique sérieux avec l'ensemble de la classe politique". Région frondeuse par excellence, le vote suscite toujours inquiétude et rejet par les citoyens de cette région. "C'est la région qui compte le nombre le plus important de révolutionnaires et de martyrs" lance-t-il à l'adresse de ceux qui doutent du nationalisme de cette région. Fustigeant le Mak et ceux qui appellent à "l'anarchie et au désordre", Lamine Osmani se dit déterminé à "défendre l'unité nationale qui n'obéit à aucun marchandage politique". En parallèle il n'est pas contre les boycotts contrairement aux autres candidats qui les fustigent depuis le début de la campagne mais "le boycott ne doit pas s'imposer par la violence". Autour du "Hirak", il souligne dans ces propos "qu'il y a le droit à la différence et nous sommes contre tous". Il considère que la campagne "musclée" des forces de l'ordre à l'endroit des citoyens qui disposent d'un droit constitutionnel de manifester n'est qu'une "prévention pour ne pas déstabiliser la campagne électorale".

F. A.

Tayeb Zitouni, SG du RND : "Laissez les urnes nous dire : dégagez"

PAR IDIR AMMOUR

Invité du forum de Beur TV Et Midi Libre, Tayeb Zitouni paraissait optimiste devant la presse nationale pour les prochaines joutes électorales du 12 juin prochain. Il ne semble pas se faire beaucoup d'illusions quant au nombre de sièges qu'il obtiendra. Il déclare : "On s'attend à mieux, vu le travail accompli et surtout l'accueil que les citoyens nous ont réservé à travers tout le territoire du pays". Le SG du RND a exprimé, à cet effet, le vœu que la "prochaine législature soit une étape de travail et d'abnégation pour la relance et le développement de l'Algérie". Et d'ajouter que l'heure "n'est pas à la résignation mais plutôt à la poursuite du combat pour faire changer les choses", lui qui se revendique parmi les deux plus grandes forces du pays, pour ne pas dire la première. Pour le conférencier, il faut travailler davantage pour atteindre les objectifs. "Doucement, mais sûrement", dit-il. M. Zitouni a en outre, exhorté le peuple et la classe politique à poursuivre le soutien aux institutions de l'État afin de préserver la stabilité et la sécurité du pays et à contrecarrer toutes les manœuvres visant

sa sécurité et son unité, réitérant son appel pour la constitution d'un pôle national rassemblant les diverses forces soucieuses de renforcer le pays et préserver le legs des chouhada. Tayeb Zitouni met en garde à cet effet, les citoyens contre les conséquences que peut engendrer la passivité des uns et le relâchement des autres. Pour lui, la stabilité du pays est la responsabilité de tout le monde. Pour cela, il appelle ces derniers à "ne pas jouer avec le feu". Car pour lui "la souveraineté appartient au peuple". Evoquant le rôle de son parti dans le prochain Parlement, Zitouni a précisé que le "RND appuiera les positions positives du pouvoir et s'oppose à tous ceux qui sont contre l'intérêt supérieur du pays", précisant qu'il "compte participer avec des programmes et des compétences au gouvernement qui en sera issu". Aussi, a-t-il souligné "le moment est venu pour la jeunesse qui avoisine 75 % de la population de prendre le flambeau afin d'amorcer le changement en Algérie". Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni, a souligné que "les principes de son parti sont fondés sur la justice sociale et les constantes nationales". Par ailleurs,

Tayeb Zitouni, a considéré que le boycott du scrutin "arrange les intérêts de ceux qui veulent pérenniser leurs intérêts", soulignant que sa formation "œuvre à défendre la justice sociale dans le cadre des lois de la République par l'intermédiaire des futurs élus à l'APN. L'Algérie a besoin de ses enfants", soulignant que "l'homme et la ressource essentielle, qui était et qui restera une richesse impérissable et inestimable". Aujourd'hui, il est de "notre devoir de relever les défis les plus stratégiques, allant de la sécurité territoriale à la sécurité alimentaire, en passant par l'éducation nationale et la santé". Des défis qui permettront de rendre la société plus stable et plus équilibrée. Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni, à cette occasion, et même lors de ses différents meetings à travers toutes les wilayas sillonnées, présenté la vision de son parti sur la notion d'équilibre régional qui, selon lui, doit se "faire à partir des données du plan national d'aménagement du territoire". Il faut croire en soi et "surtout travailler davantage et intelligemment pour sortir de ce marasme". Répondant à quelques questions de journalistes telles que celle qui

concerne la fraude, le président du RND, a déclaré qu'on "ne peut pas faire porter le chapeau à X ou à Y sans qu'il y ait des preuves". Surtout que le Président Tebboune a promis la transparence de ces joutes électorales. Quant à sa position sur la création d'un nouveau parti politique par le Président Tebboune, comme l'a rapporté le journal *Le Point*, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), déclare que ce nouveau-né ne fera qu'enrichir la scène politique, tout en espérant qu'il "apportera un plus pour le pays". Concernant la légitimité du scrutin, par rapport au pourcentage des abstentions comme ça été le cas lors du référendum et de la présidentielle, le SG du RND a déclaré que "le renversement d'un quelconque régime exige la participation aux élections pour opérer le changement et non le boycott", ajoutant que "le changement du pouvoir ne veut pas dire attenter aux institutions de l'État, avec à leur tête l'Armée nationale populaire (ANP), qui a accompagné le "Hirak" populaire deux années durant". Dans ce cas-là, "laissez les urnes nous dire : Dégagez", a-t-il conclu!

I. A.

ATTÉNUER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Sonatrach s'engage à intensifier ses efforts

Le groupe Sonatrach s'engage à intensifier ses efforts pour atténuer les émissions des gaz à effet de serre (GES), à travers "plusieurs actions dont l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'élimination du torchage, a assuré son P-dg", Toufik Hakkar. "Sonatrach s'engage à intensifier ses efforts pour atténuer les émissions de gaz à effet de serre (GES), à travers l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'élimination du torchage et la mise à l'évent des gaz, la réduction des fuites et le lancement de projets forestiers pour l'absorption des GES", a affirmé M. Hakkar dans un message à l'occasion de la journée mondiale de l'Environnement.

Il a souligné dans le même cadre que Sonatrach "ne ménagera aucun effort pour s'attaquer aux autres problèmes environnementaux pour protéger la biodiversité du patrimoine naturel national, préserver la qualité et la disponibilité des ressources hydriques du pays, garantir la qualité de l'air et utiliser efficacement les ressources naturelles". Pour réaliser ces buts, Sonatrach va adopter une approche "proactive" qui valorise les ressources naturelles, contribue à stimuler l'économie circulaire et l'innovation et se concentre sur les contributions positives de toutes les parties prenantes nationales et internationales.

Tout en réaffirmant l'engagement du Groupe à œuvrer en faveur du développement durable et responsable, il a relevé que Sonatrach, en sa qualité d'entreprise citoyenne, s'inscrit résolument dans une démarche engagée en faveur de la préservation et de la protection de l'ensemble des écosystèmes du pays. "L'engagement de Sonatrach, sincère et multiforme est ainsi conforté dans la déclaration générale de la politique HSE du groupe, signée le 16 mars 2021, qui proclame que Sonatrach, en sa qualité d'acteur énergétique majeur, ambitionne de se hisser aux standards internationaux et vise l'excellence en matière de préservation et de restauration des milieux et écosystèmes naturels", a soutenu M. Hakkar. "Le bien-être de nos concitoyens et la préservation des ressources naturelles, sont les maîtres mots de notre démarche et constitue notre préoccupation première", a relevé le premier responsable de Sonatrach. Il a souligné, dans ce cadre, que "tous les collectifs du groupe, chacun à son niveau, sont fortement invités à adhérer à cette dynamique, car le comportement au quotidien de chacun doit être exemplaire et refléter fidèlement les traditions ancestrales du pays", ajoutant que "nos aïeux savaient prendre soin et entretenir leur environnement naturel au sein duquel ils vivaient en parfaite symbiose".

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

17 morts et 491 blessés en 48 heures

17 personnes sont décédées et 491 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation, durant les dernières 48 heures, à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile. Autre bilan en hausse : celui des contaminations au Covid 19. Les unités de la Protection civile ont mené durant la même période, 84 opérations de sensibilisation à travers 57 communes dans 17 wilayas, pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de la distanciation sociale. Les unités de la Protection civile ont également effectué 99 opérations de désinfection générale des infrastructures et édifices publics et privés ainsi que des quartiers et ruelles, à travers 46 communes dans 12 wilayas du pays.

R. N.

GESTION DES DÉCHETS EN ALGÉRIE

55 à 60 % des détritiques entreposés dans des décharges sauvages

Samira Hamidi, cadre au sein du Conseil national économique, social et environnemental (Cnese), a fait savoir qu'entre 55 à 60 % des déchets sont entreposés dans des décharges sauvages tandis que la part des déchets recyclés représente moins de 7 % et le compostage moins de 1 %.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Intervenant lors d'un séminaire sur le traitement des déchets, Mme Hamidi a également fait savoir que les "métaux ferreux constituent la filière de valorisation la plus importante avec 628.915 tonnes/an, suivis de 108.396 tonnes/an de papier/carton", rapporte l'agence officielle APS. Soulignant le besoin de plus en plus important en infrastructures, Mme Hamidi a fait savoir que "l'Algérie dispose notamment de 228 CET actifs ou en cours de réalisation à travers le territoire et de 23 centres de tri". En outre, elle a souligné "l'intérêt d'encourager l'investissement par le secteur privé ou en partenariat public-privé (PPP) portant sur la réalisation de centres de transfert, de tri, de compostage et de recyclage, tout en mettant à niveau les CET existants de façon à être conformes aux normes internationale".



Urgence d'acquérir la technologie appropriée pour une gestion efficiente

De son côté, le président du Cnese, Redha Tir, a indiqué que la "gestion des déchets en Algérie est tributaire de l'acquisition de la technologie appropriée et son utilisation massive, en s'appuyant sur la mobilisation de capitaux". La mobilisation des fonds est "nécessaire pour investir dans des dispositifs de collecte et des centres d'enfouissement technique performants, sachant que la mobilisation du foncier est une contrainte majeure aujourd'hui", a estimé M. Tir, en ajoutant : "Si nous n'allons pas plus loin, la mise en décharge sera toujours plus compétitive que le recyclage et la contrainte liée à la disponibilité pour la réalisation des CET se posera avec acuité". Soulignant l'intérêt de mettre en place une nouvelle industrie de traitement des déchets avec l'appui de la recherche de capitaux, d'une meilleure technologie et

du transfert de savoir-faire des différents processus. Le président du Cnese a plaidé pour l'implication des grandes entreprises industrielles du pays dans le processus de développement de la filiale de gestion des déchets en Algérie dans le cadre d'une économie circulaire.

"Ce n'est pas une industrie basée sur les TPE. Elle est basée sur les grandes entreprises qui vont cultiver une petite école d'apprentissage autour d'elles à travers les PME/PMI", a-t-il tenu à préciser, évoquant aussi la possibilité de créer des sociétés mixtes avec des partenaires étrangers pour bénéficier de l'apport de la technologie et du capital nécessaires.

Par ailleurs, le même responsable a estimé que "la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et les montants à payer pour la mise en décharge au niveau des CET, restent en deçà de ce qui est nécessaire pour avoir un réel effet sur les investissements et l'amélioration du cadre de vie du citoyen".

C. A.

ENTREPRISES ALGÉRIENNES DE BTPH

L'AGEA appelle à la création d'un observatoire national

PAR RIAD EL HADI

Le président de l'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA), Mouloud Kheloufi, a appelé hier à Alger à la création d'un observatoire national des entreprises algériennes qui aura pour rôle de formuler des propositions et de fournir à l'État des outils de travail lui permettant d'aider les entreprises en difficulté.

La création de cet observatoire constitue une "urgence afin de lever le flou qui entoure la situation des entreprises algériennes depuis déjà quelques années", a affirmé M. Kheloufi lors d'une conférence de presse animée au siège de l'AGEA.

Plaidant pour le rattachement de cette instance au président de la République, M. Kheloufi a estimé que "seul le Président est en mesure de faire quelque chose pour la relance des entreprises". Cet observatoire sera en charge d'"établir des rapports mensuels par secteur, afin de ne pas laisser la situation s'envenimer et permettre aux gens de terrain d'agir", a précisé le président de l'AGEA.

En attendant, un rapport élaboré par l'AGEA et soumis aux membres de son assemblée générale, tenue mercredi dernier, a été transmis au président de la République, comportant "des propositions concernant l'actualisation des

codes des marchés publics, de l'investissement, du commerce, du travail ainsi que du code des zones d'activités et industrielles", a fait savoir M. Kheloufi.

Le président de l'AGEA a déploré à l'occasion l'absence de "textes d'application des lois qui permettent de concrétiser des décisions prises depuis plusieurs années", citant notamment la convention sur le partenariat public-privé qui avait été signée avec le Conseil national économique et social (Cnes) en 2018, et qui n'a pas pu être appliquée "faute de textes d'application".

Dans ce contexte, le président de l'AGEA a annoncé la création de deux commissions au sein de l'organisation : la première aura pour mission d'établir un diagnostic général de la situation des entreprises liées au BTPH, alors que la seconde se penchera sur la préparation d'un plan d'action pour l'année 2022, en tenant compte des résultats des travaux de la première commission qui devraient être finalisés d'ici septembre 2021.

Ce plan d'action contiendra des propositions devant permettre d'aider les entreprises de manière directe à travers les wilayas ou des mesures ne favorisant pas les entreprises qui seront élaborées par le gouvernement, telle que la modification des lois en vue de faciliter la passation de marchés et la réalisation de projets, a

expliqué le conférencier.

M. Kheloufi a mis l'accent, à ce propos, sur la nécessité d'assainir la situation des entreprises ayant des contentieux avec les services des ministères des Finances et du Travail, y compris les entreprises qui ont mis la clé sous la porte, afin que le secteur reparte sur de "bonnes bases". Il a indiqué, dans ce sens, que certaines entreprises ont fermé en raison de problèmes de recouvrement de leurs créances, d'autres pour cause d'absence de plans de charge, alors que certaines ont préféré résilier leurs contrats pour ne pas devoir payer des pénalités de retard sur le non respect des délais de réalisation.

A ce titre, le responsable de l'organisation patronale a fait état de la cessation ou de changement d'activités de près de 1.500 entreprises affiliées à l'AGEA entre 2019 et 2021, notamment pour l'absence de plans de charge.

M. Kheloufi a révélé, en outre, qu'elles étaient au nombre de "1.700 en 2018 et que seuls 25 adhérents se sont acquittés de leur cotisation pour l'exercice en cours".

Le responsable de l'AGEA a espéré, par ailleurs, que "la prochaine loi de finances complémentaire pour l'année 2021 pourra amener du positif et être une sorte de bouée de sauvetage pour les entreprises algériennes".

R. E.

FONDS DÉTOURNÉS

L'Algérie réclame leur restitution "sans conditions"

L'Algérie a mis l'accent, jeudi, sur la nécessité de "renforcer la coopération internationale" en matière de recouvrement d'avares et d'extradition des criminels, pour resserrer l'étau autour des parties impliquées dans des affaires de corruption et les priver de leurs acquis illicites.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

L'Algérie réaffirme "la nécessité de renforcer la coopération bilatérale, régionale et internationale en matière de recouvrement d'avares et d'extradition des criminels, d'échange d'informations et d'assistance juridique mutuelle, conformément aux législations nationales pour resserrer l'étau autour des parties impliquées dans des affaires de corruption et les priver de leurs acquis illicites", a souligné le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati, qui prononçait l'allocution de l'Algérie lors des travaux de la session extraordinaire de l'assemblée générale de l'Onu sur la lutte contre la corruption qui se tient du 2 au 4 juin courant par visioconférence au siège de l'Onu à New York.

"L'Algérie qui n'a cessé de mettre en garde contre les liens croissants entre le crime organisé transnational et autres activités illégales, à l'instar du trafic de drogue, de la corruption, du blanchiment d'argent, du terrorisme et de son financement appelle, encore une fois, tous les États-parties à honorer de bonne foi leurs engagements internationaux, à intensifier les efforts et à s'accorder mutuellement un soutien effectif", a-t-il précisé.

"Les actifs récupérés doivent être restitués sans conditions"

"L'Algérie souligne également que la gestion des actifs récupérés et leur utilisation relève de la seule responsabilité de l'État demandeur et que les actifs récupérés doivent être restitués sans conditions, avec un respect total des droits souverains des États", a-t-il ajouté.

L'Algérie "réitère son total engagement à mettre en œuvre les Conventions des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée et contre la corruption ainsi que les conventions régionales adoptées dans ce sens, et reconnaît le rôle du



mécanisme d'examen dans l'amélioration de la mise en application des deux conventions onusiennes" et souligne "sa détermination à poursuivre ses efforts pour la révision de son règlement intérieur en vue de l'adapter aux exigences d'une lutte rigoureuse du fléau de la corruption, dans le cadre du respect de ses engagements internationaux", poursuit le ministre. La corruption est "un facteur principal dans la détérioration du rendement économique et un grand obstacle dans le processus de développement et la lutte contre la pauvreté, en ce sens qu'elle amoindrit la performance des institutions et menace la stabilité et la sécurité des communautés", a-t-il affirmé, mettant en avant "le rôle primordial que jouent la lutte et la prévention de la corruption dans la réalisation des ODD, la concrétisation des valeurs de la justice et la force de la loi, ainsi que le renforcement de la confiance des citoyens envers les institutions de l'État".

L'Algérie accorde un intérêt particulier à la lutte contre la corruption

L'Algérie "accorde un intérêt particulier à la lutte contre la corruption, toutes formes confondues, et œuvre continuellement à la consolidation de l'efficacité de son système national de lutte et de prévention de ce fléau", a ajouté le Garde des sceaux. Preuve en est, poursuit-il, "a été créée la haute instance de transparence, de lutte et de prévention de la corruption, en vertu de

l'amendement constitutionnel 2020, outre la stratégie nationale de lutte contre ce fléau qui est en cours d'élaboration et qui implique l'ensemble des parties prenantes".

Le ministre a, dans le même contexte, mis en exergue "le rôle de la société civile dans la prévention de la corruption qui se renforcera davantage suite au lancement du réseau national pour l'intégrité, et la révision de la loi de prévention contre la corruption de façon à cadrer avec les défis soulevés". Et de rappeler "la mise en place, récemment, d'un nouveau dispositif pour la gestion des revenus de la corruption, ayant fait l'objet de saisie conformément aux jugements définitifs prononcés par les tribunaux compétents".

Par ailleurs, l'Algérie se félicite des questions contenues dans la déclaration politique de cette session extraordinaire, et salue également l'adoption de ce document inclusif et équilibré.

Même si la déclaration politique ne répond pas entièrement aux aspirations de l'ensemble des parties, elle offre, cependant, des "perspectives et un nouveau souffle pour l'exécution de la convention, à travers, entre autres, le traitement des questions liées à la restitution des avoirs, ce qui orientera les efforts, les moyens et l'aide technique vers les points faibles aux plans national et international", a-t-il conclu.

R. R.

AIR ALGÉRIE Ouverture de la vente des billets Alger-Francfort-Alger

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé, hier, dans un communiqué publié sur sa page Facebook, l'ouverture de la vente des billets pour les vols en aller-retour entre Alger et Francfort prévue tous les mercredis.

"Air Algérie informe de l'ouverture de la vente de billets sur la ligne Alger - Francfort - Alger, prévue tous les mercredis", écrit Air Algérie dans un communiqué.

"Les vols actuellement autorisés sur la Tunisie et la France enregistrent une saturation temporaire", ajoute la compagnie aérienne.

EXPLOSION DANS UN HAMMAM À ORAN 1 mort et 4 blessés

1 personne a trouvé la mort et 5 autres ont été grièvement blessées dans une explosion dans un hammam dans la commune de Sidi-Benyebqa (30 kilomètres à l'est d'Oran) survenue en début de soirée d'avant-hier vendredi.

L'explosion, survenue à 19h20, s'est produite au niveau de la chaudière du hammam causant des brûlures de deuxième degré à un homme de 49 ans. Ce dernier a succombé à ses brûlures sur les lieux mêmes alors que 4 autres hommes souffrent de brûlures ayant nécessité leur transfert vers l'hôpital de la localité.

R. N.

RETOUR DES RESSORTISSANTS ALGÉRIENS EN ALGÉRIE

Aucun cas de Covid-19 enregistré parmi les voyageurs

PAR RACIM NIDAL

Dans une déclaration, faite hier à un confrère, le professeur Ryad Mehyaoui, a indiqué qu'"aucun cas de Covid-19 n'a été enregistré jusqu'à présent au sein des ressortissants algériens à l'étranger, de retour au pays".

Une nouvelle réconfortante alors que les appréhensions étaient fortes à l'occasion de la réouverture de la frontière aérienne. Mehyaoui a mis en avant que le protocole

sanitaire de rigueur, était observé de manière stricte, depuis l'aéroport jusqu'aux infrastructures d'hébergement retenues pour le confinement des voyageurs.

Ouverture des chapiteaux et des salles de sport

La vaccination contre le Covid-19 est appelée à monter en puissance dans les prochains, à la faveur de l'acquisition par l'Algérie d'importantes quantités de vaccins, selon le professeur Rachid Belhadj

qui évoqué samedi un "changement de braquet de la part des autorités sanitaires".

S'exprimant dans l'émission *Stétoscope* de la Radio nationale chaîne 3, le chef de service de médecine légale a révélé que "des chapiteaux seront ouverts à proximité des hôpitaux, les salles de sport également pour accueillir des citoyens qui ne seront plus obligés de passer par la case inscription", explique-t-il. Evidemment qu'il ne s'agit pas "de créer une anarchie, car un vaccin nécessite un examen préliminaire et

une surveillance" ajoute le professeur Belhadj, en référence au rush attendu des citoyens sur ces nouveaux lieux de vaccination. La décision des autorités de la Santé d'impulser un nouveau rythme à la campagne vaccinale intervient au moment où l'Algérie connaît depuis quelques jours un rebond inquiétant du nombre quotidien de contaminations, selon les chiffres officiels, avec 385 cas positifs enregistrés vendredi.

R. N.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN-DEFLA
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE MILIANA
N I F 098144025014435
ADRESSE : RUE DU 1^{er} NOVEMBRE, MILIANA

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales n°21/2021

L'établissement Public Hospitalier de Miliana lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales pour l'acquisition, pour l'année 2021 :

LOT N°01 : Consommables de dialyse et non tissé
LOT N°02 : Gaz médicaux et autres

Peut participer toute personne physique ou morale régulièrement inscrite au registre de commerce ayant les qualités requises pour pouvoir honorer ses engagements,

- qui possède les qualifications de produire ou importer ou distribuer les produits sus-cités
- possédant l'agrément du ministère de la santé et de la population et de la réforme hospitalière
- possédant un chiffre d'affaire annuel d'au moins dix (10) millions de dinars
- ayant honoré au moins dix (10) projets similaires avec des attestations de bonne exécution

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Etablissement Public Hospitalier de Miliana contre paiement de la somme de deux Mille Dinars (2.000,00 DA).

Les offres doivent comporter les dossiers suivants :

- I- un dossier de candidature, contenant entre autres :
 - Une déclaration de candidature
 - La copie de l'extrait du registre de commerce ainsi que les documents cités dans l'article 11 du cahier de charges.

II- une offre technique, contenant entre autres :

- 01- La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint ; dûment renseignée signée et datée.
- 02 - Le cahier des charges portant le cachet et la signature du soumissionnaire, précédés de la mention « lu et accepté ».
- 03 - mémoire technique justificatif dûment renseignée signée, et datée

III- une offre financière, comportant :

- La lettre de soumission selon le modèle ci-joint, dûment renseignée, signée et datée;
- le bordereau des prix unitaires rempli, signée, cacheté et datée;
- Le devis quantitatif et estimatif, rempli, signée, cacheté et datée;

Ces dossiers doivent être remis dans trois enveloppes séparées et portant, pour la première la mention "dossier de candidature", et pour la seconde la mention " Offre technique", et la mention " Offre financière" pour la troisième offre, introduites dans une enveloppe extérieure fermée et strictement anonyme devant porter la mention : " avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales portant fourniture des produits pharmaceutiques " à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la parution de cet avis dans les journaux nationaux.

Le jour limite de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à (14h00).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours, à partir de la date limite du dépôt des offres et peuvent assister à l'ouverture des plis, le dernier jour correspondant à la date limite du dépôt des offres au siège de la direction de l'Etablissement à quatorze heures (14h00).

Midi Libre n° 4273 - Dimanche 6 juin 2021 - Anep 2116 010 306

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر
الماتة الاحارية المرارية
بلدية بابا حسن
مكتب الجمعيات
الرقم : 2021/01/02

وصل تسجيل التصريح بتأسيس لجنة "حي"

بمقتضى القانون رقم 06/12 المؤرخ في 18 صفر عام 1433 هـ الموافق لـ 12 جاني 2012 المتعلق بالجمعيات، وبناء على محضر الجمعية العامة التأسيسية المؤرخ في 2021/01/02 تم تسلم هذا اليوم

وصل تسجيل التصريح بتأسيس لجنة حي مسماة :

لجنة حي الشهيد محمد الطيب العلواني (1090 مسكن) بابا حسن

الكاتب مقراها ب: حي الشهيد محمد الطيب العلواني عمارة 07A رقم 21 بابا حسن
رئيس الجمعية المنتخب خلال الجمعية العامة التأسيسية : مولاي عبد الرزاق
تاريخ ومكان الإزدياد : 1979/06/17 مكناس بالملكة المغربية
السكان ب: حي الشهيد محمد الطيب العلواني عمارة A07 رقم 21 بابا حسن

- الأهداف :
- المساهمة الفعالة في تطوير الحي
 - تنمية و ترقية جميع الأنشطة الهادفة في الحي
 - ضمان تمثيل الحي على مستوى السلطات العمومية و المؤسسات و الهيئات
 - تقديم كل المساعدة في الميدان هدف تحسين و ترقية ظروف العيش في الحي
 - الحفاظ على الوعاء العقاري للحي
 - القيام بكل الأعمال الضرورية من اجل تطوير العمل التضامني في الحي
 - تسيير الملاعب الجوارية للحي
- ملاحظة : هذا الوصل لا يحول للجمعية الحق في ممارسة أي نشاط تجاري .

رئيس المجلس الشعبي البلدي

رئيس المجلس الشعبي البلدي
السويد : حميد فريوة

قائمة أعضاء المكتب التنفيذي المنتخبين خلال الجمعية

العامة التأسيسية للجنة

حي الشهيد محمد الطيب العلواني (1090 مسكن)

المؤرخ : 2021/01/02

الوظيفة في المكتب	الاسم و اللقب
الرئيس	مولاي عبد الرزاق
نائب أول الرئيس	ط كوك فرهد
نائب ثاني الرئيس	قاسمي رضوان
كاتب عام	عالم لبال
أمين المال	مروحي عبد المالك
عضو	تكرات اعمر
عضو	شيخ مجيد

Midi Libre n° 4273 - Dimanche 6 juin 2021 - 006/2021

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE LA WILAYA DE BECHAR

IDENTIFICATION FISCALE N° : 096208019032433

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES - N° 01/DJS/2021**

OPERATION N° : FCCL (19-2019).

INTITULE : SUIVI ET REALISATION DES STADES DE PROXIMITE EN GAZON SYNTHETIQUE
A TRAVERS LA WILAYA.

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de BECHAR lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales pour la « REALISATION DE 02STADES DE PROXIMITE EN GAZON

SYNTHETIQUE A TRAVERS LA WILAYA DE BECHAR EN LOTS SEPARES » répartis comme suit :

LOT 08 : STADE DE PROXIMITE EN GAZON SYNTHETIQUE - A COTE C.E.M

(KOUARI ABDELMALEK) DEBABA BECHAR.

LOT 10 : STADE DE PROXIMITE EN GAZON SYNTHETIQUE - A COTE LYCEE

(COLONEL OTHMANE) BECHAR.

NB | Le soumissionnaire peut soumissionner dans l'ensemble des lots, mais ne sera attributaire que d'un seul lot

Les entreprises spécialisées et qualifiées dans le domaine du bâtiment ou Travaux publics (catégorie II et plus) peuvent retirer les cahiers des charges auprès du Bureau d'Études Technique (ARTS-TECH) Sise à N° 313 Cité El-Badr-622 Logts Béchar Contre le paiement de 2 000.00 DA représentant les frais de reproduction du document.

Les soumissions doivent être obligatoirement accompagnées des pièces suivantes en cours de validité à la date limite de dépôt des offres :

1) PLI CONTENANT DOSSIER DE CANDIDATURE, COMPRENANT :

1. La déclaration de candidature, conforme au modèle joint au cahier des charges, signée, cachetée et datée.
2. La déclaration de probité conforme au modèle joint au cahier des charges, signée, cachetée et datée.
3. Copie de statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale ou société.
4. L'original du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société. En cas du groupement constitué, L'ensemble des membres du groupement doivent présenter leurs casiers judiciaires en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
5. Copie du registre de commerce électronique en cours de validité.
6. Copie de la carte portant le numéro d'identification fiscale (NIF).
7. Copie l'extrait de rôle en cours de validité à la date d'ouverture des plis apuré ou avec échéancier, et portant la mention « non Inscrit au fichier national des fraudeurs »
8. Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux, délivrée par l'antenne du registre de commerce (CNRC) pour les sociétés commerciales de l'année considérée à la date d'ouverture des plis.
9. Copies des attestations de mise à jour (CASNOS, CNAS et CACOBATH) en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
10. Copie de Certificat de qualification et de classification (Travaux public ou bâtiment activité principale catégorie Deux (02) ou plus).
11. Copies des bilans financiers des trois (03) dernières années certifiés par les services des impôts (Années 2018-2019-2020 ou 2017-2018-2019)
12. La copie de l'attestation de situation fiscale, (CN°20 Années 2018-2019-2020 ou 2017-2018-2019)
13. L'état des moyens humains de l'entreprise justifiée par des affiliations des salariés vis-à-vis de la CNAS, accompagnée par des copies d'attestations de succès ou des diplômes pour l'encadrement technique de l'entreprise.
14. Moyens matériels mis à la disposition du projet justifié par les copies des cartes grises ou récépissé de dépôt + assurance pour matériel roulant en cours de validité à la date d'ouverture des plis et PV d'huissier de justice datant de moins de 12 mois à la date d'ouverture des plis, pour le matériel non roulant.
15. Copie des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages
16. Un exemplaire du protocole d'accord liant les membres du groupement, le cas échéant.
17. Attestation de solvabilité bancaire en cours de validité

2) PLI CONTENANT L'OFFRE TECHNIQUE COMPRENANT :

1. La déclaration à souscrire, conforme au modèle joint au cahier des charges, signée, cachetée et datée.
2. Le cahier des charges paraphé Qui doit obligatoirement porter dans la dernière page de chaque partie du cahier de charge la mention « lu et accepté », la date, le cachet et la signature du soumissionnaire.
3. Délai de réalisation accompagné d'un planning des travaux.
4. Un mémoire technique justificatif daté, signé et cacheté

3) PLI CONTENANT L'OFFRE FINANCIERE COMPRENANT :

1. Lettre de soumission conforme au modèle joint au cahier des charges, signée, cachetée, datée.
2. Le bordereau des prix unitaires, signé, daté et cacheté
3. Le devis quantitatif et estimatif, signé, daté et cacheté

NB : - Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être présentés sous une enveloppe extérieure qui doit être anonyme et comportera l'objet de l'appel d'offre, la mention "soumission a ne pas ouvrir" et l'adresse du maître de l'ouvrage: « DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS CITE LA BARGA BECHAR »

Les offres doivent être déposées à la DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS dont l'adresse est ci-dessus mentionnée.

Le retrait des cahiers des charges se fera, à partir de la première parution du présent avis d'appel d'offre.

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres.

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours avant midi (12h), qui court à partir de la date de la première publication du présent avis d'appel d'offre, cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable, dans le cas où le dernier jour du dépôt des offres coïncide avec un jour férié.

L'ouverture des plis s'effectuera en séance plénière au siège de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Bechar le dernier jour du délai de dépôt des offres à quatorze heures (14h), cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable à la même heure, dans le cas où le dernier jour du dépôt des offres coïncide avec un jour férié. Cet appel d'offres tient lieu d'une invitation aux soumissionnaires d'assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à la date de dépôts des offres.

LE DIRECTEUR

Midi Libre n° 4273 - Dimanche 6 juin 2021 - Anep 2116 010 266

Mobilis, présent au forum algéro-libyen

Mobilis a pris part au Forum économique algéro-libyen, qui s'est tenu les 29 et 30 mai dernier à l'hôtel el-Aurassi. Le forum a été organisé par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie. Mobilis a également annoncé sa participation au Salon de la production nationale destiné à l'export pour la Lybie, qui s'est tenu les 30 et 31 mai au Palais des Expositions des Pins Maritimes.



Ooredoo, restez connectés gratuitement sur *Facebook*



Mobilis, présent au forum algéro-libyen

Mobilis a pris part au Forum économique algéro-libyen, qui s'est tenu les 29 et 30 mai dernier à l'hôtel el-Aurassi. Le forum a été organisé par la chambre algérienne de commerce et d'industrie. Mobilis a également annoncé sa participation au Salon de la production nationale destiné à l'export pour la Lybie, qui s'est tenu les 30 et 31 mai au Palais des Expositions des Pins Maritimes.



d'explorer les possibilités de partenariat entre les deux parties et les opportunités d'investissement offertes en Algérie.

Le salon regroupera, ainsi, les secteurs d'activité concernés par le marché libyen, et sera une opportunité pour les opérateurs économiques nationaux de nouer des partenariats avec leurs homologues libyens dans le but de pla-

cer leurs produits dans ce marché à fort potentiel, et d'encourager l'exportation hors hydrocarbures, conformément à la démarche du gouvernement. Mobilis marquera sa présence au salon à travers un stand regroupant les filiales du Groupe Télécom Algérie, au niveau duquel, ses conseillers technico-commerciaux, exposeront les dernières offres et solu-

tions de l'entreprise. De par sa présence régulière dans les manifestations économiques, Mobilis l'opérateur algérien leader dans l'innovation et les nouvelles technologies, affirme son implication à marquer la dynamique qui marque les relations économiques algériennes avec les pays du continent africain.

#NhabekYema : la fête des Mères à l'honneur chez Mobilis

Les participants doivent partager leurs meilleures images en relation avec la fête des mères, sur leurs profils respectifs en mode public, en ajoutant l'hashtag #NhabekYema, et en taguant la page officielle de Mobilis, pour être éligible.

Le participant au jeu-concours

lancé par Mobilis a le droit de concourir par une seule publication. Les images partagées devront respecter l'une des conditions suivantes :

- * Une photo d'un cadeau pour la maman ;
- * Une image d'un éloge dédié à la maman ;

- * Une image d'un hommage dédié à la maman ;
- * Une photo selfie avec la maman ;
- * Une image d'un dessin significatif pour la maman ;
- * Autre image ou photo créative en relation avec la fête des mères.

Une sélection des quinze (15)

meilleures publications ayant collecté le plus de j'aime, seront choisis et se verront offrir les récompenses suivantes :

- * 5 smartphones haut de gamme ;
- * 10 puces prépayées avec 10 Go Internet par mois, valables 12 mois ;

Samsung, 1^{re} édition de "Innovation Campus en Algérie"



Dans le cadre de son action en faveur de la formation aux métiers du numérique et métiers du futur, et en partenariat avec Gomycode Algeria, Samsung Bureau Algérie lance la première édition du "Samsung Innovation Campus".

Après le succès du Samsung Innovation Campus sur d'autres marchés, nous "sommes ravis et fiers de lancer la première édition de notre programme de formation Samsung Innovation Campus en Algérie, en collaboration avec Gomycode Algeria. Le programme est conçu pour autonomiser les talents Algériens et de les accompagner à progresser plus rapidement dans leur carrière dans un secteur prometteur en Algérie. Nos efforts sont alignés avec la vision de l'Algérie pour continuer à investir dans l'éducation et la formation afin que les jeunes hommes et jeunes femmes Algériens soient fin prêts pour les métiers de l'avenir", a déclaré Le directeur marketing de Samsung Bureau Algérie.

Il s'agit d'une formation offerte à 30 candidats d'une durée de 240 heures répartie sur 9 semaines de cours. Elle est axée sur l'intelligence artificielle dans le but de développer les connaissances et les compétences nécessaires aux métiers d'avenir. Ainsi, les candidatures sont désormais ouvertes jusqu'au 29 mai courant. "L'objectif affiché de la formation est de permettre aux personnes passionnées par le monde de la AI d'acquérir une formation recherchée dans un secteur à fort potentiel, et de leur ouvrir ainsi de nouvelles perspectives professionnelles. Le programme reflète la vision de Samsung d'autonomiser les jeunes pour le marché du travail axé sur les nouvelles technologies", explique un communiqué de presse.

Pour s'inscrire au Samsung innovation Campus, il suffit de déposer sa candidature en ligne, répondre à des critères déterminés, passer un entretien de motivation, ainsi qu'une série de tests permettant d'évaluer les connaissances nécessaires dans des domaines bien précis. Le programme de cette formation proposera 240 heures de cours en ligne sur l'IA, des exercices et un projet de synthèse sur 9 semaines, fournira aux candidats une formation dans une gamme de sujets. Les étudiants participants seront aptes à identifier et à explorer les nouvelles technologies et algorithmes nécessaires pour le travail à accomplir et à avoir une compréhension fluide et une expérience pratique du processus de la conception, de la mise en œuvre et de la communication des résultats d'un projet d'AI. Le programme améliorera également les perspectives d'emploi des candidats participants en leur offrant une formation pratique aux nouvelles technologies grâce à des cours en ligne.

Ooredoo, restez connectés gratuitement sur Facebook

Les réseaux sociaux sont devenus partie prenante de notre quotidien. Conscients de la place qu'ils occupent, notamment chez les jeunes, les opérateurs mobiles proposent l'accès gratuit surtout pour Facebook.

Ooredoo Algérie vous donne la possibilité de "rester connecté en mode gratuit sur Facebook". "Facebook en mode gratuit" est un service que propose Ooredoo ces der-



nières années. Il vous permet de suivre l'actualité et de rester en contact avec vos amis, gratuitement. Commentez, partagez et suivez l'actualité de vos

amis et des pages que vous aimez gratuitement (sans consommer votre forfait Internet). Restez connectés en mode gratuit sur Facebook, où vous voulez, quand vous voulez ! Tel est le slogan d'Ooredoo Algérie.

Lors de votre première connexion, vous serez invité à vous connecter à Facebook en mode gratuit : En appuyant sur "continuer", vous activerez le "mode gratuit" pour profiter d'une connexion gratuite à Facebook. Cependant, sur Facebook en "Mode gratuit", les photos, les vidéos, ainsi que Messenger ne sont pas disponibles.

Le "Souk DZ", une plateforme pour les petites annonces en Algérie

Le site "Souk DZ" permet aux utilisateurs d'acheter et vendre dans leur localité. Il permet également d'afficher des annonces de vente, achat, location, et recrutement, grâce à une classification par catégorie. En parcourant le site, l'utilisateur trouve des annonces de vente de voitures, motos, le service à la

personne en passant par de l'emploi. Toutes les catégories sont regroupées par "items" pour une navigation et une recherche rapides et simples. L'utilisateur trouve des véhicules, de l'immobilier, la téléphonie, l'informatique, des produits pour la maison, les vacances, des services, de

l'emploi et de l'image et du son. Le Souk DZ est un portail d'annonces en ligne entièrement gratuit. Il propose une recherche intuitive par mots-clés pour faciliter la navigation. Le Souk DZ propose des fonctionnalités de géolocalisation pour une meilleure recherche. Des options de visualisation sont

mises à disposition des vendeurs et des entreprises pour pouvoir publier des annonces autant qu'ils le souhaitent afin de booster leur business. Le système de géolocalisation a été mis en place afin de permettre des transactions de proximité entre les vendeurs et les acheteurs et les entreprises et leurs clients.

"Khadamate", un nouveau site web dédié aux micro-entreprises

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade) a lancé jeudi sa nouvelle plateforme dénommée : "Khadamate". Elle vise à rendre l'information plus accessible aux jeunes promoteurs désireux de se lancer dans l'entrepreneuriat à travers le dispositif de cette agence.

Le directeur général de l'Anade, Mohamed-Chérif Bouaoud a souligné que cette plateforme accessible sur le lien : <http://khadamate.anade.dz> a été développé dans le cadre de la modernisation et la numérisation des activités de l'agence afin de fournir aux jeunes entrepreneurs toutes les informations qui pourraient leur servir sans pour autant qu'ils aient à se déplacer vers l'agence.

"Khadamate a été créée pour répondre aux attentes des promoteurs et suite aux doléances des jeunes entrepreneurs qui se pré-



sentent au niveau des antennes et agences de l'Anade que l'idée de développer cette plateforme a émergé", a-t-il souligné. M. Bouaoud qui a annoncé, à l'occasion, que 30.000 demandes de création d'entreprises ont été enregistrées par l'Anade depuis début 2021, alors que 10.777

entreprises se sont inscrites comme étant en difficulté à travers nos différentes agences au cours de la même période. A noter que cette plateforme comporte cinq espaces : l'un pour les inscriptions en ligne, le second pour les accords signés avec différents départements et organismes,

un troisième dédié à l'inscription des entreprises en difficulté, un quatrième réservé aux entreprises qui ont des produits exportables et enfin un cinquième consacré à la collecte des préoccupations des jeunes entrepreneurs.

Oppo Algérie, un nouveau bracelet électronique

Oppo a lancé officiellement la commercialisation en Algérie de son nouveau bracelet électronique intitulé "Oppo Band". Ce nouveau bracelet électronique dispose d'une fonction de monitoring continue de l'oxygène dans le sang. Il propose également 12 modes d'entraînement et d'autres fonctions pratiques. Le Oppo Band perpétue l'esthétique d'Oppo avec un écran Amoled couleur de 1,1 pouce. Il est disponible en version sport.

La marque Oppo a détaillé les caractéristiques de son nouveau bracelet, précisant que celui-ci est doté d'une fonction de surveillance de la santé pouvant détecter les problèmes de sommeil.

"Il prend en charge la surveillance précise du sommeil, de la fréquence cardiaque et le monitoring continue de la SpO2, fournissant des enregistrements com-



plets et une analyse de la qualité du sommeil", précise la même source.

Le monitoring continue de la SpO2 est rendue possible grâce au capteur optique d'oxygène sanguin intégré. Ce composant permet au Oppo Band de surveiller en permanence la saturation en oxygène de sang par seconde lorsque l'utilisateur dort. Avec son affichage SpO2

chaque pendant l'exercice, les utilisateurs peuvent éviter le surentraînement. Concernant le volet sport et activité physique Oppo précise dans son communiqué que son nouveau bracelet électronique dispose de 12 modes d'entraînement intégrés, couvrant la plupart des sports populaires parmi les jeunes. Avec le Oppo Band qui enregistre les données d'exercice, les utilisateurs peuvent vérifier leurs progrès dans l'application "HeyTap Health", qui est essentielle pour stimuler la motivation pour une vie plus active.

Concernant d'autres usages, le bracelet peut fonctionner comme une extension du smartphone de l'utilisateur ils pourront recevoir des messages et des notifications d'appels, contrôler la lecture de musique et même trouver leurs téléphones portables via le bracelet. Le Oppo Band contient un afficheur de fréquence cardiaque. Si la fréquence cardiaque devient trop élevée, le bracelet vibre pour avertir d'un rythme cardiaque irrégulier. Avec le Oppo Band mesurant la fréquence car-

IA : des lignes de code à partir du langage naturel

Microsoft compte ouvrir le développement d'applications à tous, grâce à l'Intelligence artificielle. En intégrant le modèle linguistique GPT-3 dans ses Power Apps, la firme permet l'utilisation du langage naturel pour générer des lignes de code. La conférence Microsoft Build 2021 à destination des développeurs, a été l'occasion de découvrir les projets de la firme. Le P-dg de Microsoft, a ainsi annoncé l'utilisation de l'intelligence artificielle pour assister dans la programmation et permettre une approche - no-code -. Cette avancée est rendue possible grâce à GPT-3, le plus grand modèle linguistique, capable notamment de générer des textes grâce à l'apprentissage profond. GPT-3 est basé sur un réseau neuronal avec 175 milliards de paramètres, développé par OpenAI et basé sur le modèle Transformer. Il sera intégré dans les Power Apps de Microsoft afin de traduire le langage naturel en code de programmation.



Motion Sonic, le bracelet qui met la musique en mouvement

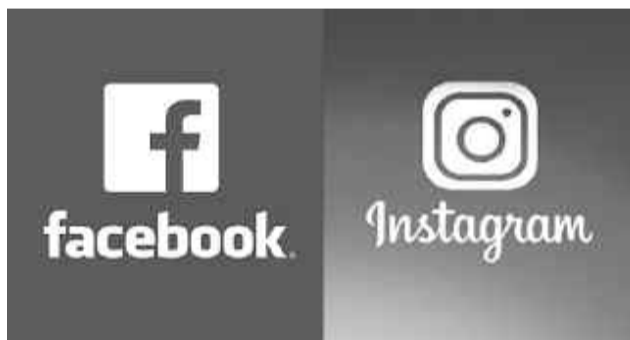


Sony vient de lancer une campagne de financement participatif pour le prototype d'un bracelet d'un nouveau genre. Le Motion Sonic permet de générer des effets sonores par des gestes en jouant de la musique. Pas besoin de pinceaux pour peindre avec de la musique, c'est possible avec du savon ! Des chercheurs des laboratoires Matière et systèmes complexes et du Laboratoire interdisciplinaire de physique ont présenté un dispositif pour observer l'effet du son sur les films de savon : plusieurs phénomènes physiques y dessinent des motifs spectaculaires et fascinants.

Sony a choisi le crowdfunding pour financer le développement d'un bracelet détecteur de mouvements destiné aux musiciens. Le Motion Sonic identifie différents gestes afin de créer des effets sonores pendant que le porteur joue d'un instrument. L'appareil est constitué d'une petite capsule électronique, qui se place dans un des deux bracelets fournis et se porte sur l'arrière de la main ou autour du poignet.

Instagram et Facebook mettent fin à la dictature du "like"

Parce que le compteur de "like" exerce une pression psychologique sur les abonnés à Instagram, Facebook, propriétaire du réseau social, a décidé de proposer une option pour le cacher. Même si l'on savait que c'était en test depuis quelque temps, c'est une mini-révolution dans le domaine des réseaux sociaux, et plus particulièrement pour Facebook et Instagram. Les utilisateurs de ces plateformes vont pouvoir désactiver le compteur de "like" sous leurs propres messages, mais aussi sur les comptes publics d'autres personnes. Pour l'instant, cela reste optionnel, et chacun est donc libre de faire ce qu'il veut, et donc d'afficher la popularité de ses posts, ou d'avoir un œil sur les compteurs de personnes suivies. Mais, pour Facebook, propriétaire



d'Instagram. Facebook précise qu'il est possible de modifier les réglages a posteriori. On peut laisser le compteur de "like" dans un premier temps sous un message, puis l'enlever ensuite. Et vice versa.

Un iPhone 12 Pro repêché au fond d'un canal avec le câble MagSafe



Voir son iPhone 12 Pro tomber au fond d'un canal à Berlin et cela en pleine nuit laisse peu d'espoir. Le propriétaire du smartphone n'a pourtant pas abandonné l'espoir de repêcher son iPhone au fond du canal. Ingénieux, pour cela il a décidé de se servir du câble MagSafe pour tenter de repêcher son iPhone et ça a fonctionné. Décidément, les iPhone sont de véritables indestructibles. Ils peuvent passer 30 jours au fond d'un lac gelé ou tomber au fond d'un canal, mais continuent de fonctionner. Le propriétaire de l'iPhone 12 Pro a tout de même d'abord pataugé dans les 90 centimètres d'eau boueuse en vain. Enfin, pas totalement, puisqu'il a découvert une Nintendo Switch abandonnée qui n'a malheureusement pas été aussi chanceuse que l'iPhone 12 Pro. L'anecdote, partagée en détail sur Twitter, précise que le iPhone 12 Pro a pu être repêché avec succès grâce au câble MagSafe.

Un supercalculateur pour créer la plus grande carte 3D de l'Univers

Le Perlmutter est l'un des supercalculateurs les plus puissants de la Planète. Tout juste dévoilé par le National energy research scientific computing center et conçu en partenariat avec AMD, Nvidia et Hewlett-Packard, sa mission consiste à élaborer la plus vaste cartographie en 3D jamais réalisée de l'univers visible. Un objectif qui permettra d'étudier l'énergie noire autrement appelée énergie sombre. C'est cette forme d'énergie qui permet d'expliquer l'accélération de l'expansion de l'Univers. Pour cela, le supercalculateur va traiter les données sur cette énergie relevées par le Dark energy spectroscopic instrument (Desi). Implanté au télescope Mayall près de Tucson, en Arizona. Le Desi a pour ambition de mesurer la lumière émise par des dizaines de millions de galaxies remontant à 12 milliards d'années-lumière. La machinerie du Perlmutter enferme 1.535 nœuds comportant un processeur AMD Epyc 7763, doté de 64 cœurs et de 4 GPU Nvidia A100.



Quic, le protocole de Google qui va booster le web

Nous sommes de plus en plus nombreux à bénéficier d'un accès Internet et nous y passons toujours davantage de temps. Mais savons-nous comment cela marche, au fond ? Le TCP, le protocole de transmission des données par paquets est celui qui anime le réseau des réseaux depuis 1974. Ce dinosaure d'Internet vient de recevoir officiellement le soutien d'une mise à jour historique concoctée par Google. Baptisée Quic (Quick UDP Internet Connections), cette nouvelle norme vient d'être homologuée par l'Internet engineering task force (IETF), l'organisation qui labellise les standards d'Internet. En réalité, Quic est déjà implanté et exploité par les navigateurs et les services en ligne depuis près de huit ans, mais sa certification vient tout juste d'aboutir. Ainsi, Google l'a introduit dans son navigateur Chrome pour la 1re fois en 2013 afin de le tester. Ce n'est qu'à partir de 2016 que le protocole a vraiment commencé à être examiné par l'IETF.



AÏN-DEFLA, VILLE MILLÉNAIRE DE MILIANA

Patrimoine et richesses à valoriser

La ville millénaire de Miliana dans la wilaya d'Aïn-Defla dispose d'un riche patrimoine qui lui a valu d'être classée secteur sauvegardé mais qui attend d'être valorisé...

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'affirment des experts en la matière. "A la faveur du riche patrimoine dont dispose cette cité de citadins par excellence, peuplée de descendants d'Andalous, de Kourouglis et de Berbères du Zaccar, Miliana, cité antique érigée durant la période romaine, et dont la prospérité lui a valu, plus tard, le nom de - Meliana - (emplit de richesses), ne pouvait qu'être classée en tant que secteur sauvegardé", affirme l'ex-directeur du musée de la ville, Abass Kébir Benyoucef.

Auteur de plusieurs livres, dont *Abdelmoumen Ibn Ali, Le Chevalier du Maghreb*, *L'Histoire de l'Algérie*, *Raïs Hamidou, le corsaire d'Alger*, *Figures héroïques du Maghreb*, *El Kahina, la reine des Aurès et 17 octobre 1961*, il s'est attardé sur l'aspect histoire de la ville.

Il a, à ce propos, noté que "Miliana a longtemps abrité l'émir Abdelkader qui s'y était établi une bonne partie de sa vie, et dont l'ancienne demeure, un édifice de style mauresque situé en plein centre-ville, a été restauré et aménagé en musée".

Le musée comprend plusieurs salles d'expositions sur l'histoire de la région telle que des vestiges archéologiques d'époques romaine et musulmane, les résistances populaires pendant la conquête de l'Algérie par la France ainsi que des



objets ethnographiques du Sud algérien. Outre les illustres Ibn Khaldoun et El Idrissi (période médiévale) qui y ont séjourné, la ville a connu le passage de l'écrivain Alphonse Daudet (1840-1897) qui, dans *Les lettres de mon moulin* (1869), a consacré une nouvelle intitulée *A Miliana*, où il a notamment cité l'horloge, les remparts ainsi que le mausolée du saint patron de la ville.

Ayant travaillé sur le classement de Miliana en tant que secteur sauvegardé depuis 2014, M. Benyoucef, également designer, illustrateur, dessinateur, musicien et archéologue, s'est, par ailleurs, intéressé au Rekb de Miliana, une tradition de la tribu berbère des Beni-Farh et de la région, consistant en un pèlerinage annuel dans l'enceinte du mausolée de Sidi-Ahmed-Benyoucef.

"Tradition incontournable dans le calendrier des événements de la région, le Rekb des Beni-Farh est le rendez-vous des Milianais avec des centaines de pèlerins venus de plusieurs régions du pays, lesquels entameront leur longue procession à partir de la ville de Mousselmoune à

Tipaza pour se retrouver dans l'enceinte du mausolée de Sidi-Ahmed-Benyoucef", détaille-t-il.

Relevant que Miliana recèle des vestiges dont la valeur et la réputation sont reconnues au plan international, le président de l'association - Les amis de Miliana -, Lotfi Khouatmi, a soutenu que le "classement de la ville sur la liste des secteurs sauvegardés la dotera d'outils à même de lui permettre de protéger son patrimoine urbain et d'assurer son développement".

L'opération de classement vise, par ailleurs, à associer sauvegarde et mise en valeur dans une démarche d'urbanisme qualitatif où, tout en préservant architecture et cadre bâti, on permettrait une évolution harmonieuse des quartiers anciens.

L'action la plus importante à mettre en place après le classement de la ville de Miliana consiste en la mise en place du Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la vieille ville.

B. M.

BÉJAÏA, ÉRADICATION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

3.016 logements attribué au nouveau pôle d'Ighil-Ouzarif

Au total, 3.016 logements de type location-vente ont été distribués au nouveau pôle urbain d'Ighil-Ouzarif à Béjaïa, au cours d'une cérémonie solennelle présidée par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Tarek Belaribi. Ce lot fait partie d'un programme d'attribution de 6.100 unités en état d'achèvement, dont la répartition, selon les responsables de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), ne saurait aller au-delà du mois de septembre.

Le ministre a insisté, à ce titre, sur le respect de ce délai, mettant l'accent, par ailleurs, sur la "concentration parallèle des efforts, sur l'opération d'achèvement des viabilisations, centre, déjà, d'un avancement notable et rapide".

Le site qui, avant le mois de mars dernier faisait office d'un "véritable bourbier", a changé totalement de visage, prenant un look pour le moins chatoyant, avec la réalisation des routes, la pose de candélabres pour l'éclairage public, le gazon et l'aménagement des placettes publiques.

Désormais, la nouvelle-ville, qui réunit plus de 16.000 logements, tous en voie d'achèvement, a pris le look qui lui sied et

semble parée pour accueillir tous ses futurs résidents dont le nombre prévisionnel, à terme, est estimé à pas moins de 80.000 habitants.

L'occasion de cette cérémonie a permis au ministre de constater de visu, les progrès qui y sont réalisés en l'espace de quelques semaines, notamment depuis le séisme du 18 mars dernier et qui, en fin de compte, a été une réelle opportunité pour les différents acteurs impliqués dans sa réalisation, d'y mettre le paquet et aller vite dans l'opération de relogement des sinistrés de la ville de Béjaïa.

En concertation soutenue, les ministères de l'Habitat, de l'Énergie et des Ressources en eau, ont rapidement apporté leur contribution collective pour donner vie à ce pôle qui pendant des années a continué à achopper sur des contraintes diverses au point où beaucoup ont douté de son aboutissement. Il s'agit notamment de contraintes liées, notamment, au relief difficile et montagneux du site et à son financement ainsi que celles inhérentes au foncier et à la libération des assiettes constructibles.

Désormais, c'est une réalité concrète et les premiers habitants ont déjà un pied sur le site et ont inauguré leur habitation après

qu'elle leur fût désignée. Et ce n'est pas sans bonheur, voire dans une profonde émotion, qu'ils ont pris possession de leurs actes et de leurs clés.

Se montrant rassurant, le ministre a fait cas de la "réalisation d'un programme en cours de 31.000 logements, dont la livraison est de nature à soulager un grand nombre de familles en attente, car la wilaya de Béjaïa dans son ensemble, n'a pas livré de grands programmes de logements."

A ce titre, le ministre, joignant l'acte à la parole, a procédé à la pose de la première pierre pour la construction de 2798 logements sur un autre site, celui de Sid-Bouderham, à la sortie ouest de Béjaïa, où siège déjà un chantier de réalisation de 9.000 autres unités de type location-vente et LPA. A terme, ce site sera paré pour accueillir quelque 45.000 habitants et pas moins de 25 équipements publics. Autant dire un 2° pôle urbain, dont la livraison est à même, non seulement de désengorger la ville de Béjaïa arrivée à saturation, mais aussi d'offrir des cadres d'habitation dignes et vivables à ses populations.

APS

ORAN

Réception de 40 hôtels d'une capacité de 4.000 lits

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Ali Boughazi a fait part, de la réception de 40 établissements hôteliers d'une capacité d'accueil de 4.000 lits en attendant celle de 42 autres d'une capacité globale de 60.00 lits avant le lancement des Jeux méditerranéens 2022 dans la wilaya. Le ministre a effectué une visite de travail à Oran afin de s'enquérir des préparatifs des Jeux méditerranéens 2022 d'une part et de ceux de la saison estivale prochaine d'autre part, au cours de laquelle il a exprimé sa satisfaction quant aux capacités d'accueil dont dispose la wilaya. Boughazi a fait savoir que les "préparatifs de la saison estivale sont en cours et de manière ordinaire, signalant que les décisions concernant l'ouverture de la saison et d'établissements hôteliers est une décision souveraine qui sera examinée par les autorités supérieures". Le ministre a estimé que les hôtels inspectés dans la wilaya d'Oran "répondent aux normes internationales". Mohamed Ali Boughazi a inspecté, lors de cette visite, les travaux de construction d'un hôtel 5 étoiles, dont l'état d'avancement est de 80 %.

Le ministre a procédé à l'inauguration de 60 chambres et il a visité un hôtel s'appêtant à l'ouverture en son sein d'une école de musique et d'une salle des expositions d'art et d'artisanat.

JIJEL

Apparition de physalies sur les plages de Sidi-Abdelaziz et Béni-Belaïd

Les services de la direction de la pêche et des productions halieutiques de Jijel ont lancé, des mises en garde à la suite de l'apparition de physalies appelée aussi galère portugaise, sur les plages de Sidi-Abdelaziz et Béni-Belaïd.

La même source a précisé à l'APS que les services de la direction de la pêche ont identifié cette espèce marine signalée par des citoyens sur la plage de Sidi-Abdelaziz et sur celle de Béni-Belaïd, affirmant qu'il s'agit de méduses venimeuses appelées physalies ou encore galère portugaise et vessie de la mer.

Les couleurs de ces méduses (bleue, verte, violette, rose) peuvent inciter certains curieux à les toucher ce qui provoquerait, même quand elles sont mortes, "d'intenses brûlures accompagnées de multiples symptômes pouvant aller chez certains sujets jusqu'à l'arrêt cardiaque", a encore mis en garde la même source. Le toucher ou la piqure de physalies peuvent aussi causer "la perte de conscience, une forte fièvre, une gêne respiratoire, des maux au ventre, des douleurs musculaires et des vomissements".

Les services de la direction de la pêche et des productions halieutiques ont appelé à éviter impérativement de les toucher et de se rendre immédiatement à la plus proche structure sanitaire en cas de piqure. Ils ont également appelé à signaler les lieux d'apparition aux autorités locales et à la direction de la pêche pour leur permettre de prendre les mesures nécessaires et lancer des mises en garde.

APS

FINANCEMENT DES ÉCONOMIES AFRICAINES

Observations de la directrice générale du FMI en séance plénière

Les "dirigeants et les amis de l'Afrique ont aujourd'hui un objectif commun : faire en sorte que l'Afrique renoue avec les progrès remarquables en matière de développement dont nous avons été témoins avant la pandémie. Ils souhaitent aussi que le continent tire pleinement parti des profonds bouleversements qui rapprochent l'économie mondiale d'une croissance axée sur le numérique, sobre en carbone et résiliente au changement climatique", a indiqué la directrice générale du FMI.



Il est "urgent de placer le financement de l'Afrique au centre de nos préoccupations. L'année dernière, la récession provoquée par la pandémie a réduit le PIB du continent de 1,9 %, soit le pire résultat jamais enregistré. Cette année, nous prévoyons une croissance de 6 % au niveau mondial, mais de seulement la moitié (3,2 %) en Afrique", a-t-elle ajouté.

Cette "divergence est dangereuse. C'est l'inverse qui devrait se produire : l'Afrique doit enregistrer une croissance plus rapide que le reste du monde (de 7 à 10 %) pour répondre aux aspirations de sa jeune population et devenir plus prospère et plus sûre".

"Oui, ensemble, nous avons évité une crise économique bien plus grave. À présent, nous devons nous appuyer sur cette dynamique initiale pour mettre durablement fin à la pandémie et relancer la croissance en Afrique. En d'autres termes, nous devons administrer une injection d'équité : une injection dans le bras, pour tous et partout, et une injection pour un avenir meilleur" précise-t-elle. Quel est le prix de cette injection d'équité ? Au FMI, "nous estimons que l'Afrique a besoin d'un financement supplémentaire d'environ 285 milliards de dollars d'ici à 2025 pour prendre des mesures adéquates face à la COVID-19. Sur ce montant, 135 milliards de dollars seraient destinés aux pays à faible revenu. Il s'agit du strict minimum. Pour faire plus, c'est-à-dire pour remettre les pays africains sur la voie de la

convergence avec les pays riches, il faudra dégager une somme environ deux fois plus élevée. Nous publions aujourd'hui une note avec plus de précisions à ce sujet" note-t-elle. Il s'agit là de montants considérables, qui peuvent sembler hors de portée. Mais « cela semble impossible tant que ce n'est pas fait », comme le disait Nelson Mandela. Voici trois domaines où nous pouvons agir dès maintenant, explique-t-elle.

Premièrement, mettre fin à la pandémie partout. Nous pouvons nous fixer pour objectif de vacciner au moins 40 % de la population de tous les pays d'ici à la fin de 2021, et au moins 60 % d'ici à la mi-2022. Les arguments économiques sont indiscutables : pour un coût de 50 milliards de dollars, accélérer la vaccination peut faire augmenter la production mondiale de 9 000 milliards de dollars d'ici à 2025. Pour cela, il faudrait, entre autres mesures prioritaires, que les pays disposant de stocks excédentaires fassent don de 500 millions de doses de vaccin en 2021. Il faudrait également augmenter la capacité de production d'un milliard de doses au début de l'année 2022.

Deuxièmement, accroître le financement bilatéral et multilatéral du développement (dons et prêts concessionnels). Aujourd'hui, nous aurons l'occasion d'entendre des partenaires pour le développement de l'Afrique. Permettez-moi de définir le contexte et d'expliquer comment le FMI apportera sa contribution.

Au cours de l'année écoulée, nous avons rapidement augmenté nos financements en faveur du continent, en accordant notamment un montant 13 fois supérieur à la moyenne annuelle de nos prêts à l'Afrique subsaharienne. Et nous collaborons avec nos pays membres pour faire bien plus encore. Nous avons obtenu l'appui nécessaire pour augmenter les limites d'accès et ainsi accroître notre capacité d'accorder des prêts à taux zéro au moyen du fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la

croissance (fonds fiduciaire RPC). Nous estimons qu'une époque exceptionnelle exige une action exceptionnelle. Nos pays membres sont favorables au versement d'une allocation sans précédent de droits de tirage spéciaux (DTS) équivalente à 650 milliards de dollars, soit de loin la plus élevée de notre histoire. Une fois approuvée, ce que nous avons l'intention de faire d'ici à la fin du mois d'août, cette allocation permettra de mettre directement et immédiatement environ 33 milliards de dollars à la disposition de nos pays membres africains. Elle accroîtra leurs réserves et leurs liquidités, sans alourdir la charge de leur dette. En outre, je trouve très encourageant le fait que plusieurs pays avancés ou émergents aient fait part de leur intention de rétrocéder une partie de leurs nouveaux DTS à des conditions très favorables. Le faire par l'intermédiaire de mécanismes tels que le fonds fiduciaire RPC amplifiera les effets de l'allocation pour les pays dans le besoin. Au cours de l'année écoulée, nous avons acquis de l'expérience dans la facilitation de la rétrocession des DTS : nous avons ainsi réussi à tripler notre capacité d'octroyer des prêts concessionnels. Cela me donne confiance dans le développement de cette source de financement à faible coût pour répondre aux besoins considérables de l'Afrique, notamment en matière de vaccins, ajoute-t-elle.

Il faut compléter ces efforts par un allègement de la dette. L'initiative de suspension du service de la dette a été utile à cet égard. À présent, il convient de redoubler d'efforts pour rendre le cadre commun de résolution de la dette pleinement et rapidement opérationnel. Comme vous le savez, trois pays ont demandé à bénéficier de ce cadre : l'Éthiopie, le Tchad et la Zambie. J'espère que les discussions en cours sur le traitement de la dette du Tchad, le premier cas relevant du cadre, nous permettront de lancer cette démarche de manière

constructive, fait-elle remarquer. Troisièmement, agir sur le plan intérieur. Une crise offre l'occasion de procéder à des réformes internes porteuses de transformations qui permettent d'accroître les recettes intérieures, d'améliorer les services publics et de renforcer la gouvernance. Le passage au numérique, par exemple, peut améliorer l'administration fiscale, le recouvrement des recettes et la qualité des dépenses publiques. En outre, en faisant preuve d'une transparence absolue, l'Afrique peut également tirer parti de nouvelles sources de financement, notamment les compensations des émissions de carbone, observe-t-elle. Elle ajoute "Les pays disposent d'une grande marge de manœuvre pour encourager l'investissement privé, notamment dans les infrastructures sociales et physiques. Dans une nouvelle étude du FMI, publiée aujourd'hui, il est souligné que les investisseurs nationaux et internationaux pourraient contribuer à un financement supplémentaire à hauteur d'au moins 3 % du PIB par an d'ici à la fin de la décennie".

Réformer la fiscalité internationale peut également favoriser la croissance de l'Afrique. Depuis longtemps, nous sommes favorables à la mise en place de taux minimaux d'imposition sur les sociétés afin de freiner un nivellement par le bas et de lutter contre l'évasion fiscale. Nous sommes également très favorables à un accord international sur la fiscalité du numérique, pour lequel la France joue un rôle de premier plan. Il est important de garantir une répartition équitable des recettes fiscales, afin qu'elles puissent contribuer à combler le déficit financier de l'Afrique" a-t-elle explicité. Pour conclure, "Je dirais qu'il appartient à chacun d'entre nous de se mobiliser. L'histoire ne nous a que trop bien enseigné ce qu'un choc de cette ampleur peut occasionner si la riposte n'est pas suffisamment forte et efficace : il peut nous faire perdre une décennie entière", synthétise-t-elle. Lorsque j'étais enfant, je demandais conseil à mon père lorsque j'avais un choix important à faire. Sa réponse était toujours la même : fais ce qu'il convient de faire. Nous savons ce qu'il convient de faire : agir pour inverser la dangereuse divergence des trajectoires économiques que connaît l'Afrique aujourd'hui. Alors faisons-le, a-t-elle lancé en métaphore.

R. E.

AVICULTURE

Vers la constitution d'un stock de régulation en viandes blanches

Le ministre de l'Agriculture, Abdelhamid Hemdani, a demandé aux différents intervenants dans la filière avicole d'envisager l'examen de la "constitution d'un stock de régulation en viandes blanches, dans le but de stabiliser les prix et préserver les revenus des éleveurs", a indiqué un communiqué du ministère. Cette instruction a été émise lors d'une réunion de travail qu'il avait présidée et qui a été consacrée

à l'examen de la situation actuelle de la filière avicole après une période de perturbation accentuée par la spéculation, a précisé la même source. Cette réunion, à laquelle ont pris part des membres du Conseil national interprofessionnel de la filière avicole, le P.-dg de l'Office national de l'aliment du bétail (Onab) et des cadres du ministère, a permis de faire le point sur la situation de la filière en

terme de production, de régulation du marché des viandes blanches et celui des matières premières et des intrants biologiques ainsi que l'aspect sanitaire, a ajouté le ministère. Hemdani, a fait valoir, à l'occasion, les "efforts consentis en amont de la filière pour asseoir une démarche de régulation en vue de stabiliser le marché et de pérenniser la filière, a souligné le communiqué. Concernant la

hausse des prix des matières premières", le ministre a insisté sur la rigueur dans l'application des mesures prises par les pouvoirs publics en faveur de la filière et leur impact sur les prix de l'aliment sur le marché, mettant en garde contre certaines pratiques spéculatives dans ce domaine, a conclu la même source.

R. E.

CISJORDANIE OCCUPÉE

20 Palestiniens blessés lors d'affrontements avec les forces d'occupation à Naplouse

Vingt palestiniens ont été blessés vendredi par les forces d'occupation sionistes lors d'un rassemblement contre la construction de colonies dans la ville de Beita, au sud de Naplouse, dans le nord de la Cisjordanie occupée, indiquent des sources médicales, citées par l'agence Wafa.

Les "médecins ont évacué vingt Palestiniens blessés par des tirs à balles réelles de l'armée israélienne lors d'affrontements à Jabal Sbeih, vers des hôpitaux", selon le directeur du service des urgences du Croissant-Rouge palestinien à Naplouse, Ahmad Jibril, soulignant que l'une des "victimes a été grièvement blessée par une balle dans le cou". Le rassemblement pacifique a été organisé après qu'un groupe de colons israéliens a installé plus de 20 maisons mobiles et caravanes au som-



met de la montagne comme prélude à l'occupation de cet endroit et à l'établissement d'un avant-poste colonial. Au cours des deux dernières semaines, deux Palestiniens ont été tués et des dizaines d'autres ont été

blessés par des tirs de l'armée israélienne à Beita, et au cours des deux derniers mois plusieurs régions à Naplouse ont été le théâtre de manifestations hebdomadaires contre la spoliation des terres palestiniennes au

profit de l'expansion illégale des colonies israéliennes. Tous les vendredis, les Palestiniens organisent dans les villages et villes de la Cisjordanie des manifestations pacifiques contre la construction de colonies.

ÉTATS-UNIS

Washington offre 7 millions USD pour la capture du nouveau chef d'AQMI

Washington offre 7 millions de dollars pour toute information permettant de localiser ou d'identifier le nouveau chef d'AQMI, Abou Oubaïda Youssef al-Annabi. L'Algérien a succédé à son compatriote Abdelmalek Droukdel, tué en juin 2020 par l'armée française au Mali. L'organisation terroriste Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) est responsable de l'enlèvement et de l'assassinat de citoyens américains, a souligné dans un communiqué le département d'Etat américain, qui gère le programme de récompenses

financières des Etats-Unis pour la capture de personnes recherchées, Reward for Justice. "Nous encourageons quiconque ayant des informations sur Abou Oubaïda Youssef al-Annabi à s'adresser à Rewards for Justice par Signal, Telegram ou WhatsApp", ajoute le communiqué. L'homme est aussi connu sous le nom de Yazid Moubarak. D'après le groupe de réflexion américain Counter Extremism Project (CEP), cet ancien membre du GSPC algérien (groupement salafiste pour la

prédication et le combat) a été inscrit sur la liste noire américaine des "terroristes internationaux" en septembre 2015 et est également le dirigeant de la branche médias d'AQMI apparaissant régulièrement dans les vidéos du groupe. AQMI a reçu l'allégeance de plusieurs groupes de djihadistes actifs au Sahel, rassemblés depuis 2017 au sein du groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans GSIM, également appelé JNIM.

TURQUIE

Erdogan annonce la découverte de 135 milliards m³ de gaz en mer Noire

Recep Tayyip Erdogan a annoncé la découverte d'une importante quantité de gaz dans un puits de recherche en mer Noire, ce qui porte les réserves de bleu prospectées par la Turquie sur son plateau continental à quelque 540 milliards de mètres cubes. Plus de 135 milliards de mètres cubes de gaz naturel ont été découverts dans le puits d'exploration Amasra 1 du champ gazier de Sakarya, en mer Noire, a annoncé ce vendredi 4 juin le Président turc Recep Tayyip Erdogan lors de la cérémonie d'inauguration du port de Filyos et de l'installation d'exploitation de gaz dans la province de Zonguldak. «Notre navire de forage Fatih a repéré une réserve de

gaz de plus de 135 milliards de mètres cubes dans le nouveau puits de recherche Amasra 1», a indiqué M.Erdogan. Selon le chef d'Etat, cela porte à 540 milliards de mètres cubes les réserves de gaz prospectées à ce jour par la Turquie en mer Noire.

Réserves de gaz découvertes par Ankara en moins d'un an
Ce chiffre tient compte de la découverte, en août 2020, d'environ 405 milliards de mètres cubes de gaz dans un autre puits d'exploration du gisement de Sakarya, Tuna 1 (Danube 1), à environ 170 kilomètres au large de la province de Zonguldak, ainsi que

de 85 milliards de mètres cubes de gaz en octobre. Le navire Fatih poursuit actuellement les travaux sur le puits Turkali 3, alors qu'un autre navire de forage, le Kanuni, qui a rejoint le Fatih à l'automne, achève des tests d'exploration sur le puits Turkali 2. Les deux puits ont été forés dans le champ de Sakarya, précise TRT World. La production de gaz au gisement de Sakarya devrait commencer en 2023. Les autorités turques envisagent de construire un gazoduc long de quelque 155 kilomètres sous la mer Noire jusqu'au port de Filyos, précise l'agence Anadolu.

Agences

MALI

La France suspend ses opérations militaires

Le ministère des Armées a annoncé la suspension des opérations militaires conjointes avec les forces françaises. Selon Paris, cette décision de suspension à titre conservatoire est liée à la transition politique en cours dans le pays. Le président Emmanuel Macron avait menacé de retirer les troupes françaises du Mali après le deuxième coup d'Etat du colonel Assimi Goita en espace de neuf mois. Paris tente ainsi de mettre la pression sur le régime militaire au pouvoir au Mali après la démission du président Bah N'daw et du premier ministre Moctar Ouane. «Dans l'attente de ces garanties, la France (...) a décidé de suspendre, à titre conservatoire et temporaire, les opérations militaires conjointes avec les forces maliennes ainsi que les missions nationales de conseil à leur profit... Ces décisions seront réévaluées dans les jours à venir au regard des réponses qui seront fournies par les autorités maliennes», a indiqué la ministre Florence Parly.

Agences

MATCH AMICAL ALGÉRIE-MALI À 20H45

Les Verts pour atteindre le record africain d'invincibilité

La sélection algérienne de football affrontera son homologue malien, ce soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida, avec l'intention d'atteindre le record africain d'invincibilité, détenu par la Côte d'Ivoire avec 26 matches sans la moindre défaite.

PAR MOURAD SALHI

Trois jours après leur domination nette et sans bavure de la Mauritanie (4-1), les champions d'Afrique vont enchaîner avec un deuxième match amical face à une équipe plus coriace à savoir le Mali. "Le Mali, qui occupe la 9^e place sur le plan africain, est une équipe qui a un gros potentiel, ils ont quasiment 30 joueurs évoluant en Europe, j'ai beaucoup de respect pour cette équipe, ce sera un bon adversaire, elle a des similitudes avec le Burkina Faso, elle est même meilleure", a expliqué le sélectionneur national Djamel Belmadi.

Les hommes de Djamel Belmadi sont désormais à 90 minutes du record africain, détenu par la Côte d'Ivoire avec 26 matchs sans la moindre défaite, même si aux yeux du technicien Belmadi la progression de l'équipe est plus importante que le record.

"Cette série d'invincibilité va dans le sens du travail accompli, pas dans le sens du record en lui-même. Si les joueurs sont performants, il n'y a pas de raison de ne pas le rappeler, c'est ça le plus important. Ce n'est pas ça que je regarde en premier lieu, le record est secondaire", a indiqué. Évidemment, le coach national s'attend à une mission très délicate face au Mali, mais il fait entièrement confiance à ses capés.



Avec l'arrivée du capitaine Riyad Mahrez et du gardien de but Raïs M'bolhi, qui étaient ménagés pour le premier match contre les Mourabitounes, les Verts peuvent refaire le coup aujourd'hui sur la même pelouse.

Toujours en matière d'effectif, le staff technique est appelé à composer sans les services Mehdi Tahrat et Andy Delort, forfaités pour blessure. "Le défenseur d'Abha FC Tahrat, a déclaré forfait pour les trois matches-test, alors que Delort a été libéré par Belmadi et a quitté le centre technique national de Sidi-Moussa pour rentrer chez lui et entamer une phase de repos, suite à la blessure contractée au cours du stage", a indiqué l'instance fédérale sur son site.

A pied d'œuvre dans la capitale depuis quatre jours, la sélection du Mali a bien profité de cette période pour s'acclimater aux conditions météoro-

logiques et se préparer pour les prochaines échéances dont le match d'aujourd'hui face à la sélection algérienne. Cette rencontre qu'abrèvera la ville des Roses à partir de 20h45, sera dirigée par un trio d'arbitre égyptien emmené par Ahmed Al Ghandour. Ce dernier sera épaulé dans sa mission par ses deux compatriotes Samir Gamal et Abdelfattah Hani. Le quatrième arbitre est Noureddine Ibrahim. L'Algérie se rendra par la suite à Tunis pour y défier la Tunisie pour le dernier test, le vendredi 11 juin au stade Hamadi-Agrebi de Radès. Ces rencontres amicales, rappelons-le, s'inscrivent dans le cadre de la préparation des Verts en prévision du 2^e tour des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar-2022, dont le coup d'envoi a été reporté de juin à septembre prochain, en raison de la pandémie du Covid-19.

COUPE DE LA LIGUE

Les demi-finalistes connus

Les formations du NC Magra, de l'USM Alger et de la JS Kabylie se sont qualifiées pour les demi-finales de la Coupe de la Ligue, ce vendredi, à l'issue du déroulement de la première partie des quarts de finale.

Le premier club à avoir assuré une place dans le dernier carré est le NC Magra. Tombeur du CS Constantine et du CR Belouizdad, aux tours précédents, le Nedjm s'est offert un autre caduc du championnat en évinçant la JS Saoura (2-1). Pour leur seconde confrontation en moins d'une semaine, après celle comptant pour la 24^e journée de la Ligue 1, les locaux ont été les premiers à prendre l'avantage à la 24^e minute par l'entremise de Bouchaoureb. De leur côté, les Aiglons du Sud ont réussi à

niveler le score à la 50^e minute par l'intermédiaire de Hamidi. Au moment où les deux protagonistes pensaient que cette partie allait s'achever vers les prolongations, Meghazi a libéré les siens en plantant le second but du NCM à la 90^e minute. En demi-finales, prévues mardi prochain, le NC Magra sera l'hôte de l'USM Alger. Les Rouge et Noir ont été les seconds à valider leur ticket pour le carré d'as en sortant l'Olympique de Médéa (1-0). L'Unique réalisation des gars de Soustara a été scorée par Belkacemi à la 34^e minute. À la suite d'un coup franc excentré côté gauche, le meilleur buteur usmiste, placé à l'entrée des 18 mètres, a hérité de la balle renvoyée dans l'axe par la défense

adverse. Ce dernier a contrôlé le ballon avant d'adresser un véritable boulet de canon qui a laissé le gardien olympien sans réaction. Le troisième billet pour les demi-finales a été composé par la JS Kabylie. Les Jaune et Vert sont allés chercher la qualification à Biskra face à l'Union sportive locale (0-2). En dépit de la chaleur étouffante, qui sévit dans la région des Zibans, les Canaris ont réussi à damer le pion à El-Khadra en marquant par deux fois. L'international libyen, Al Tubal, a mis la JSK sur la bonne voie en débloquent la situation à la 21^e minute, avant de voir Hamroun doubler la mise à la 68^e minute sur penalty.

TUNISIE - ALGÉRIE

Les Aigles de Carthage presque au complet

À l'approche de la confrontation face aux Verts le 11 juin à Radès, le groupe des Aigles de Carthage a enregistré hier l'arrivée au regroupement de quatre joueurs convoqués par Mondher Kebaier.

La sélection tunisienne de football a enregistré les arrivées du milieu de terrain Seifeddine Khaoui, des défenseurs Dylan Bronn et Adam Bellamine, ainsi que du nouvel arrivant Sébastien Tounekti qui ont pris part hier à la quatrième séance d'entraînement en prévision du premier test amical, prévu samedi soir face à la RD Congo. Le groupe tunisien sera au complet lundi après l'arrivée du milieu défensif de FC Cologne, Ellyès Sekhiri, qui prendra part aux deux autres rencontres amicales face à l'Algérie (11 juin) et le Mali (15 juin).

De son côté, le gardien du Club Africain, Atef Dekhili, s'est contenté d'un travail spécifique après avoir disputé mercredi les quarts de finale de la Coupe de Tunisie. La séance de jeudi a été à consacrer à la préparation tactique et s'est conclue par un match d'application.

BEDRANE

"Montrer aux gens pourquoi j'ai été sélectionné"

Abdelkader Bedrane a inauguré sa première titularisation en Équipe nationale avec succès, hier soir face à la Mauritanie (4-1). Le joueur de l'Espérance de Tunis est revenu, avec satisfaction, sur sa performance. Il n'est jamais trop tard. À 29 ans, Abdelkader Bedrane a fêté hier sa première titularisation avec les Verts de Djamel Belmadi. Le natif de Blida évoluait donc doublement à domicile au stade Mustapha-Tchaker face à la Mauritanie.

Revenu sur la rencontre, où il a regretté "que nous ayons encaissé ce but", il s'est satisfait de la victoire des siens et a fait part de sa fierté en ce qui concerne sa propre performance : "Ce n'est pas mon premier stage en équipe nationale, mais ce sont mes premières 90 minutes avec les Verts. Aujourd'hui (NDLR : hier) j'ai eu ma chance. Je voulais montrer aux gens pourquoi je suis sélectionné en EN."

SCORPION



21h00



Dans un petit village d'Afrique noire, un contact de Sylvester l'appelle à l'aide. En effet, il est primordial de sauver un chef respecté par la population locale et atteint d'un problème cardiaque. Sa mort pourrait compromettre la poursuite des pourparlers de paix. Une fois sur place, l'équipe se retrouve bloquée dans un immense champ de mines. La tension monte d'un cran lorsque se déclenche une violente tempête de sable.

FAITES SAUTER LA BANQUE



21h00



Victor Garnier, sa femme, leurs deux filles et leur fils vivent confortablement des substantiels revenus que leur rapporte leur magasin d'articles de chasse et de pêche. Sur les conseils de son voisin d'en face, banquier, Victor place toutes ses économies dans les actions du Tangana. Il se retrouve ruiné du jour au lendemain. Dès lors, le brave boutiquier ne cesse de ruminer.

YAO



21h00



Seydou Tall, un célèbre acteur français, se rend au Sénégal pour dédicacer son livre. C'est la première fois qu'il visite le pays de ses ancêtres. A l'aéroport, l'attend Yao, un jeune garçon de 13 ans, qui a traversé le pays pour le rencontrer. Touché par cet enfant, l'acteur décide de fuir ses obligations et de le raccompagner chez lui en voiture. Après avoir fait une halte dans un village, ils reprennent la route, mais leur véhicule tombe en panne.

AGATHA RAISIN LA DANSE FATALE



21h00



Agatha se morfond de ne pas se voir confier une enquête plus juteuse que celle qui l'occupe actuellement, à savoir la disparition d'un chien. Charles tombe à pic en amenant à l'agence la snobissime Tiggy Laggat-Brown, qui a reçu des menaces de mort. En effet, quelqu'un ne voit pas d'un bon oeil le mariage qui se prépare entre la fille de Tiggy, Cassandra, et son fiancé Perry, et menace purement et simplement de tuer Cassandra s'ils ne mettent pas un terme à leur projet.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

BEETHOVEN SYMPHONIE N°9



21h00



Même si l'essentiel de l'œuvre a été composé entre 1822 et 1824, la Symphonie n° 9 en ré mineur, op. 125 est le fruit d'une maturation qui aura duré plus de 30 ans. Exceptionnelle à bien des égards, par sa durée mais aussi par l'introduction de voix dans le "Finale" - permettant ainsi la mise en musique du poème de Schiller "An die Freude" -, elle connut un succès éclatant lors de sa création à Vienne en 1824.

EDWARD ET JO HOPPER UN SI VIOLENT SILENCE



21h00



Edward Hopper est l'un des grands peintres américains du XXe siècle. Sa femme, Josephine, n'était pas que sa muse et la gardienne de sa mémoire. Elle était aussi peintre, mais son oeuvre a été éclipsée par celle de son mari. La découverte, en 2016, des journaux intimes de Jo, a permis de dévoiler leur intimité, tourmentée et violente. Malgré leurs disputes et leurs caractères opposés, ils ne se quitteront jamais.

ZONE INTERDITE



21h00



A quelques jours du coup d'envoi de l'Euro foot 2020, cette immersion dans l'intimité de quatre champions du monde 2018 nous emporte parfois loin des clichés habituels sur les footballeurs. Ici, la famille est au centre du sujet. D'où l'intérêt de ce doc qui intéressera un très large public. Quelques témoignages de joueurs, d'épouses, de mères aussi, particulièrement touchants.

LES TUCHES 3



21h00



Jeff Tuche, devenu maire, veut absolument tenir ses promesses vis-à-vis des habitants de la commune de Bouzolles. Après avoir multiplié les courriers à l'Elysée, il ne voit toujours pas arriver le TGV dans son village. Il décide alors de se présenter au poste de chef de l'Etat et contre toute logique et attente, il remporte l'élection présidentielle. Toute sa famille s'installe dans les salons dorés du Palais de l'Elysée.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	03:39
Dohr	12:46
Asr	16:38
Maghreb	20:07
Icha	21:46

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

PLUS DE 38.000 TPE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2021

Le nombre de terminaux de paiement électronique (TPE) a évolué de près de 30 % sur un an à la fin du 1^{er} trimestre, mais demeure faible par rapport à la densité du tissu économique national.

Selon un bilan du Groupe d'intérêt économique (GIE) monétique, obtenu par l'APS, le nombre des TPE a atteint à fin mars dernier 38.144 terminaux, contre 29.469 une année auparavant, soit une hausse de 29,44 %.

Ce chiffre reste loin des objectifs tracés par le gouvernement ayant inclus dans la loi de finances 2018, plus précisément dans son article 111, l'obligation faite aux commerçants de proposer à leurs clients un TPE pour régler le montant de leurs achats.

Cette disposition a été modifiée par la suite, en élargissant cette obligation à tout instrument de paiement électronique, y compris le m-paiement.

Un chiffre insuffisant

Même si le parc des TPE a été renforcé par 8.675 nouveaux équipements mis en exploitation, entre mars 2020 et mars 2021, ce chiffre reste insuffisant, au vu du nombre global des commerçants enregistré au niveau du Centre national du registre de commerce (CNRC) qui a atteint fin février dernier 2.145.067 commerçants.

Parmi les raisons qui pourraient expliquer ce taux de pénétration timide, une offre locale limitée en matière d'équipements vu que la capacité de production de l'Entreprise nationale des industries électroniques (Enie), principal fabricant de TPE en Algérie, ne dépasse pas les 600 unités/jour (300 TPE classiques et 300 smart), selon sa direction.

Cette entreprise publique a produit 6.000 TPE depuis le début de l'année en cours, destinés exclusivement pour satisfaire les commandes passées par le ministère des Postes et des Télécommunications.

L'importation de TPE reste une solution de dernier recours

Au vu de la politique de rationalisation de l'utilisation des devises prônée par le gouvernement, l'option d'importation de TPE reste une solution de dernier recours.

Autre cause de la couverture insuffisante de l'Algérie en terme de TPE serait la réticence des commerçants de s'équiper de ce moyen de paiement électronique faute de sensibilisation dans ce sens.



Par ailleurs, le bilan du GIE monétique fait état d'un nombre de 483.801 transactions réalisées par TPE, durant les trois premiers mois de 2021, pour un montant global de 3,165 milliards de dinars.

Les transactions électroniques en Algérie ont continué leur progression au premier trimestre 2021, portées notamment par le boom des paiements en ligne (+247,80 % sur un an) et des paiements de proximité par TPE (+384,34 %), avec une hausse appréciable des cartes interbancaires à plus de 10,7 millions de cartes.

Les transactions électroniques en Algérie ont continué leur progression au premier trimestre 2021, portées notamment par le boom des paiements en ligne (+247,80 % sur un an) et des paiements de proximité par TPE (+384,34 %), avec une hausse appréciable des cartes interbancaires à plus de 10,7 millions de cartes.

Cartes interbancaires

Le nombre total de cartes interbancaires en circulation est de 10.712.133, (+7,49 % par rapport au 1^{er} trimestre 2021).

Ce chiffre est réparti comme suit :

- Le nombre de cartes CIB est de 1.681.995
- Le nombre de cartes d'affaires est de 25.990
- Le nombre de cartes entre Epargne, Visa et MasterCard est de 1.640.929
- Le nombre de cartes Edahabia est de 7.363.219
- 70 % des cartes en circulation sont actives.

Paiement sur Internet

Le nombre des Web-marchands qui ont intégré la plateforme de paiement sur internet est de 83, (+84,44 % par rapport au 1^{er} trimestre 2021).

Le nombre de transactions valides par cartes interbancaires via Internet est de 1.782.213, (+340,65 %).

Le montant de transactions effectuées par Internet est de 2.204.836.081,42 dinars,

(+247,80 %).

- Le nombre moyen de transactions par web-marchands par jour est de 239 transactions.

- Le montant moyen de transactions par web-Marchands par jour est de 295.158,78 dinars.

Retrait sur ATM (Distributeur automatique de billets)

- Le parc national des guichets/distributeurs automatiques de billets GAB/DAB est composé de 3.030 automates (+0,17 % par rapport au 1^{er} trimestre 2021).

- L'activité - Retrait - au moyen des cartes interbancaires, sur ATM, a totalisé 17.225.208 transactions valides (+4,01 %).

- Le montant des retraits au moyen des cartes interbancaires, sur ATM, s'élève à 349.692.202.000 dinars (+21,01 %).

Paiement sur TPE (Terminal de paiement électronique)

- Le nombre des TPE placés auprès des commerçants à travers le réseau des accepteurs est de 38.144 terminaux, (+29,44 % par rapport au 1^{er} trimestre 2021).

-Le nombre de transactions valides par TPE est de 483.801, (+384,34 %).

-Le montant des paiements effectués par TPE s'élève à 3.165.851.571,04 dinars (+367,84 %).

Paiement VS retraits

- Le montant des paiements par cartes interbancaires (paiement de proximité et paiement sur internet) est de 5.370.687.652,46 DA.

- Le ratio de montant total des paiements électroniques par rapport au montant des retraits sur ATM est de 1,54 %.

ARTISTES ET COMÉDIENS

LE DÉCRET FIXANT LEUR RÉGIME SPÉCIFIQUE PUBLIÉ AU JOURNAL OFFICIEL

Le décret exécutif fixant le régime spécifique des relations de travail applicable aux artistes et aux comédiens, a été publié au Journal officiel numéro 39. Les dispositions de ce décret s'appliquent à toute relation de travail déterminée ou indéterminée, quelle que soit la nature du travail artistique effectué par les artistes et les comédiens tels que définis par la nomenclature des métiers artistiques fixée par le conseil national des arts et des lettres, quelle que soit la qualité du travail et son supports. Toute relation de travail entre les artistes ou comédiens avec leurs employeurs quelle que soit leur qualité ou avec les entreprises artistiques ou théâtrales privées doit être, obligatoirement, établie par un contrat écrit et librement négocié. Ce contrat devra, selon les dispositions de ce nouveau décret, comporter les renseignements complets de l'employeur et de l'artiste en plus de la nature des travaux artistiques devant être réalisés, la durée du contrat et

les périodes de réalisation du travail artistique, le montant du salaire brut que perçoit l'artiste, les privilèges, éventuellement, accordés et les conditions de paiement, la durée de la période d'essai, le cas échéant, la durée du préavis en cas de résiliation du contrat et les conditions et les modalités de révision du contrat. Dans le cadre de la relation de travail, l'artiste ou le comédien a le droit, selon ce texte, au bénéfice de la carte d'artiste, au libre exercice de son travail artistique dans le cadre du respect des lois et règlements, à l'exercice de son droit de propriété littéraire et artistique sur ses œuvres et le droit d'en disposer dans les conditions définies dans le contrat de travail, à une rémunération conforme au contrat et à une assurance complémentaire couvrant les risques exceptionnels auxquels il peut être exposé dans l'exercice de ses activités. L'artiste a également droit à la protection contre toute forme de violence et d'agression lors de

l'exercice de son travail ou en raison des œuvres artistiques accomplies. Il incombe à l'artiste et au comédien de respecter les obligations prévues par le contrat de travail, de se conformer au règlement intérieur de l'employeur, de respecter l'ordre public, les bonnes mœurs et la déontologie du travail artistique. Sur le plan organisationnel, ce texte met sur un même pied d'égalité les artistes soumis à une période d'essai et les artistes et comédiens permanents sur le plan des droits et obligations. Il accorde également aux artistes exerçant des activités artistiques à titre occasionnel, un congé exceptionnel non rémunéré, d'une durée de trois mois, pour effectuer des travaux artistiques. Le texte prévoit également des dispositions spéciales pour les enfants de moins de seize ans exerçant des activités artistiques et les comédiens ayant des besoins spécifiques. Le décret régit également le contrat de travail des artistes et comédiens étrangers en Algérie.

FISCALITÉ

Le G7 Finances espère annoncer un accord "historique"

Les ministres des Finances du G7 espèrent annoncer un accord "historique" hier sur un impôt mondial minimum et une meilleure répartition des recettes fiscales provenant des multinationales, particulièrement les géants du numérique, à l'issue d'une réunion de deux jours à Londres. "Si nous avons un accord (samedi), ce sera une avancée historique", a souligné vendredi soir le ministre français Bruno Le Maire auprès de quelques journalistes en marge de la réunion, la première en présentiel depuis le début de la pandémie. Rishi Sunak, le ministre des Finances du Royaume-Uni, pays qui tient actuellement la présidence du G7, avait pour sa part estimé vendredi que le groupe avait mené "des négociations productives sur la réforme du système mondial d'imposition et les défis de l'économie numérique".

Les grandes puissances du G7 (Royaume-Uni, France, Italie, Canada, Japon, Allemagne, États-Unis), profitant d'un regain d'intérêt de l'administration américaine sur la question depuis l'arrivée au pouvoir de Joe Biden, veulent parvenir à une réforme mondiale de l'impôt sur les sociétés dans l'esprit des travaux engagés au sein de l'OCDE.

Elle vise largement les grandes entreprises de la technologie, qui paient des impôts dérisoires malgré des profits de dizaines voire centaines de milliards de dollars, en se domiciliant dans des pays où le taux d'impôt sur les sociétés est très faible, voire nul.

BILAN CORONA

EN ALGÉRIE

320 nouveaux cas et 6 décès en 24 heures

L'Algérie a enregistré, samedi 5 juin 2021, une importante baisse des contaminations au coronavirus selon le dernier bilan rendu public par le Comité scientifique chargé de suivi de l'évolution de l'épidémie. Dans son bilan établi sur les dernières 24 heures, le Comité scientifique chargé de suivi de l'évolution de l'épidémie a fait état de 320 nouvelles contaminations au Covid-19 contre 385 durant la veille. Selon la même source, le nombre des nouveaux cas rétablis de la maladie est de 228 contre 250 cas recensés la veille. Malheureusement 6 nouveaux décès ont été déplorés contre 7 au 24 patients se trouvent actuellement en soins intensifs. Ainsi, le total des cas confirmés de coronavirus s'élève à 130.681, celui des décès à 3.510 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 90.995.